



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ LOCAL DE L'AIR de l'agglomération strasbourgeoise

04 juillet 2025

Hôtel du Préfet du Bas-Rhin



Introduction

M. Karl TERROLLION
SG adjoint de la Préfecture du Bas-Rhin

Introduction

Mme Françoise SCHAETZEL
Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Ordre du jour

Actualités :

- **Bilan de la qualité de l'air et stations de mesures réglementaires**
- **Roquelaure de la qualité de l'air et ZFE-m**
- **Contentieux et nouvelle directive européenne**

Suivi de l'avancement du PPA

Présentation de l'action 1.3.4 du PPA (SNCF Réseau)

Dispositifs de l'ADEME et présentation d'un projet lauréat (Agence du Climat)

Micro-capteurs citoyens : COMP'AIR (ATMO Grand Est)

Captation des particules fines issues de l'usure des pneus (EMS)

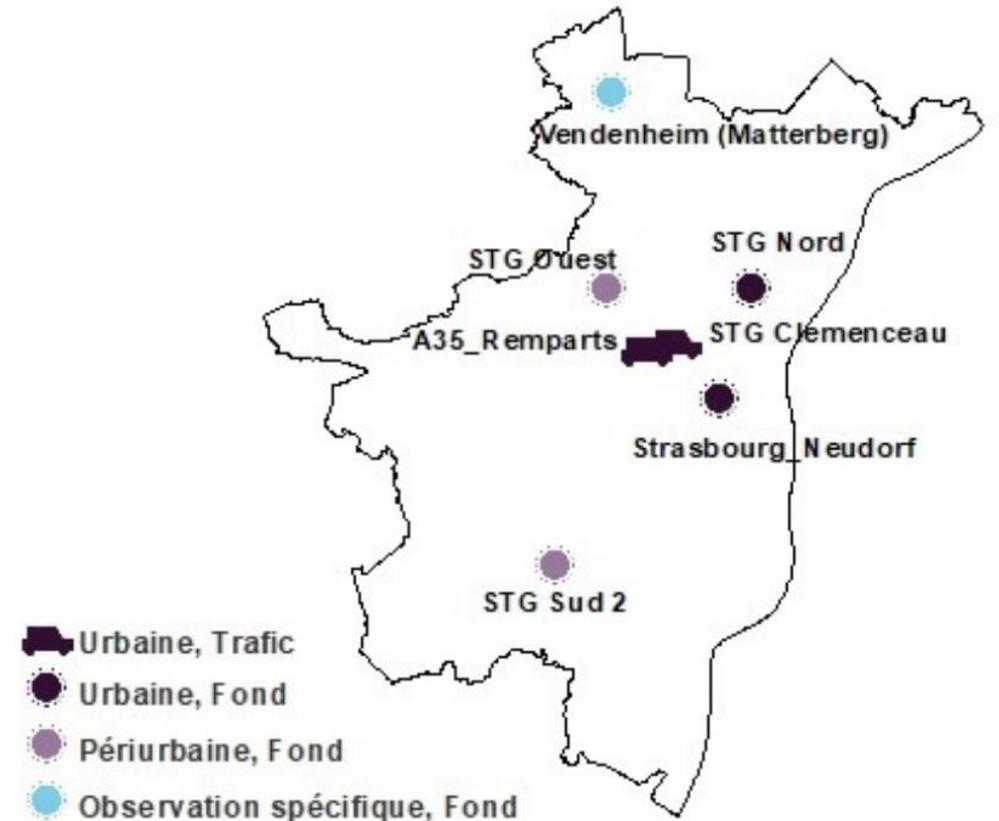


**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les stations de surveillance sur le PPA de Strasbourg

Nom de la station	Localisation
STG Nord	Quartier Robertsau
STG Clémenceau	Boulevard Clémenceau
STG Neudorf	Ecoquartier Danube
STG Sud	Geispolsheim
A35 Remparts	A proximité de la sortie Halles
Vendenheim	Matterberg





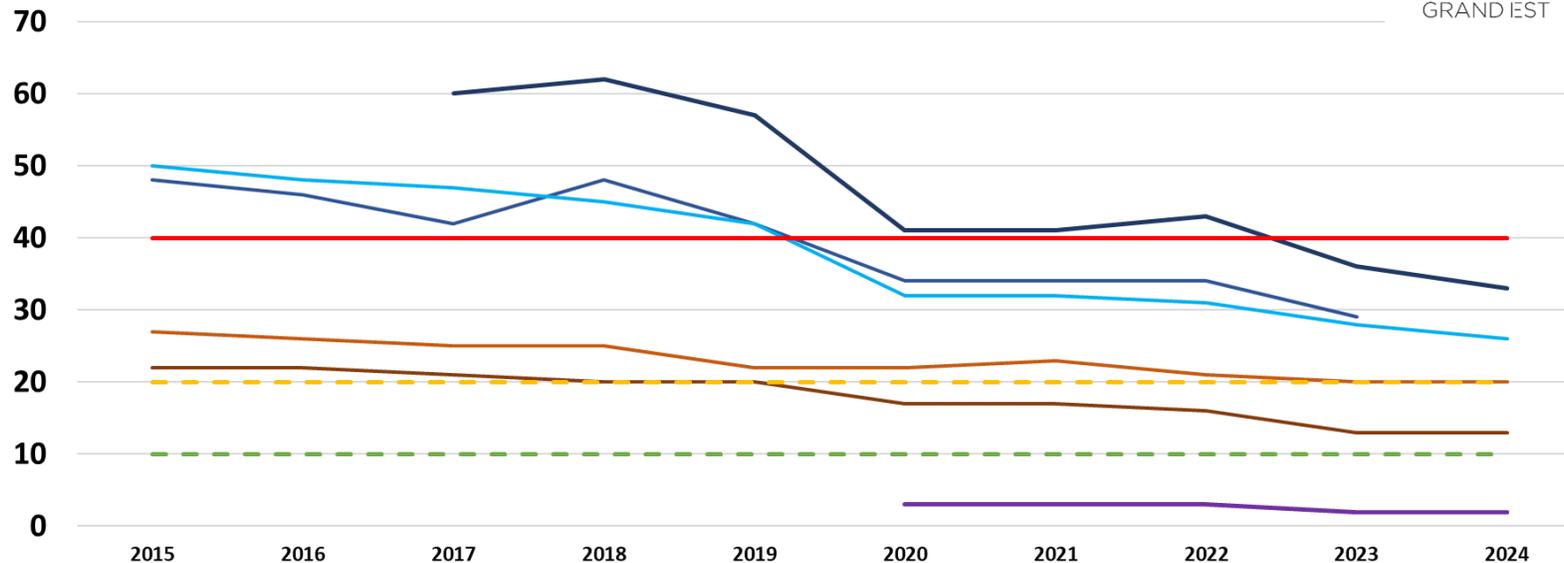
PRÉFET
DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

Ce que nous respirons: les concentrations de NO₂

NO₂: Moyennes annuelles (µg/m³)

Concentrations en dioxyde d'azote (µg/m³)

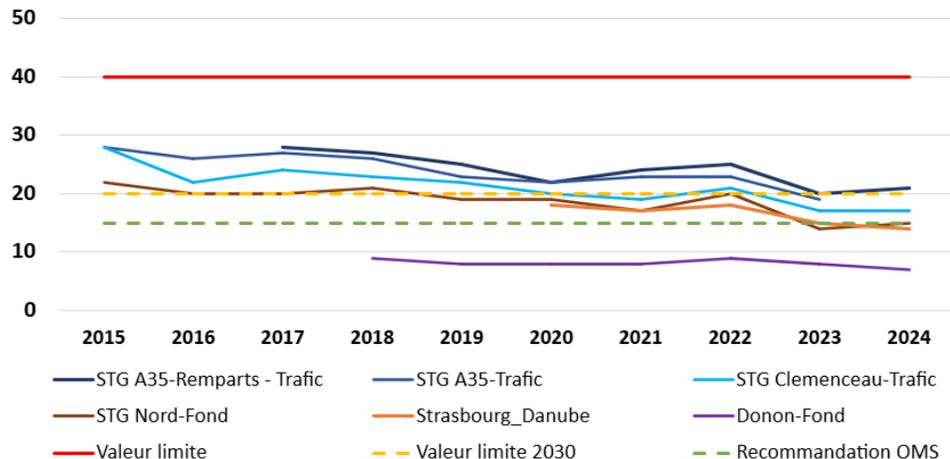


— STG A35-Trafic
— Stg_Danube - Fond
— Donon-Fond
- - Valeur limite 2030
— STG Clemenceau-Trafic
— STG A35-Remparts-Trafic
— STG Nord-Fond
- - Recommandation OMS
— STG Est-Fond
— Vendenheim - spécifique
— Valeur limite

- Diminution des concentrations à toutes les stations depuis 2015
- Depuis 2023, l'ensemble des stations du territoire respecte la Valeur limite réglementaire actuelle (40 µg/m³)
- Certaines stations enregistrent des niveaux supérieurs à la valeur limite 2030 (20 µg/m³)

Ce que nous respirons: les concentrations en PM10 et PM2,5

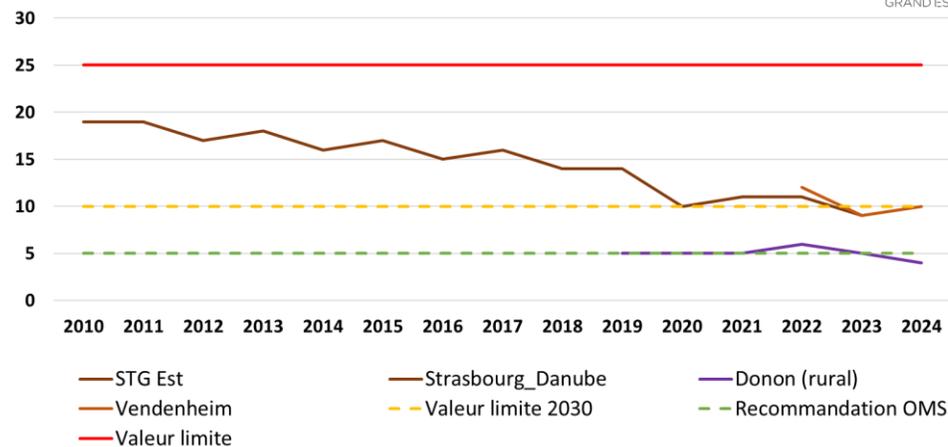
PM10 : Moyennes annuelles ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)



- Diminution lente des concentrations en particules PM10 sur le territoire depuis 2019.
- Respect de la valeur limite ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$) pour toutes les stations du territoire sur la période mais pas la valeur de recommandation de l'OMS ($15 \mu\text{g}/\text{m}^3$)
- Respect de la valeur 2030 à la quasi-totalité des stations ($20 \mu\text{g}/\text{m}^3$)
- Tendance à la stagnation des concentrations en 2024.

- Baisse marquée des concentrations de particules PM2,5 jusqu'en 2020 qui depuis évoluent faiblement, avec une nouvelle tendance à la stagnation voire légère hausse en 2024
- Respect de la valeur limite ($25 \mu\text{g}/\text{m}^3$) sur la période mais pas de la valeur de recommandation OMS ($5 \mu\text{g}/\text{m}^3$)

PM2,5: Moyennes annuelles ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)

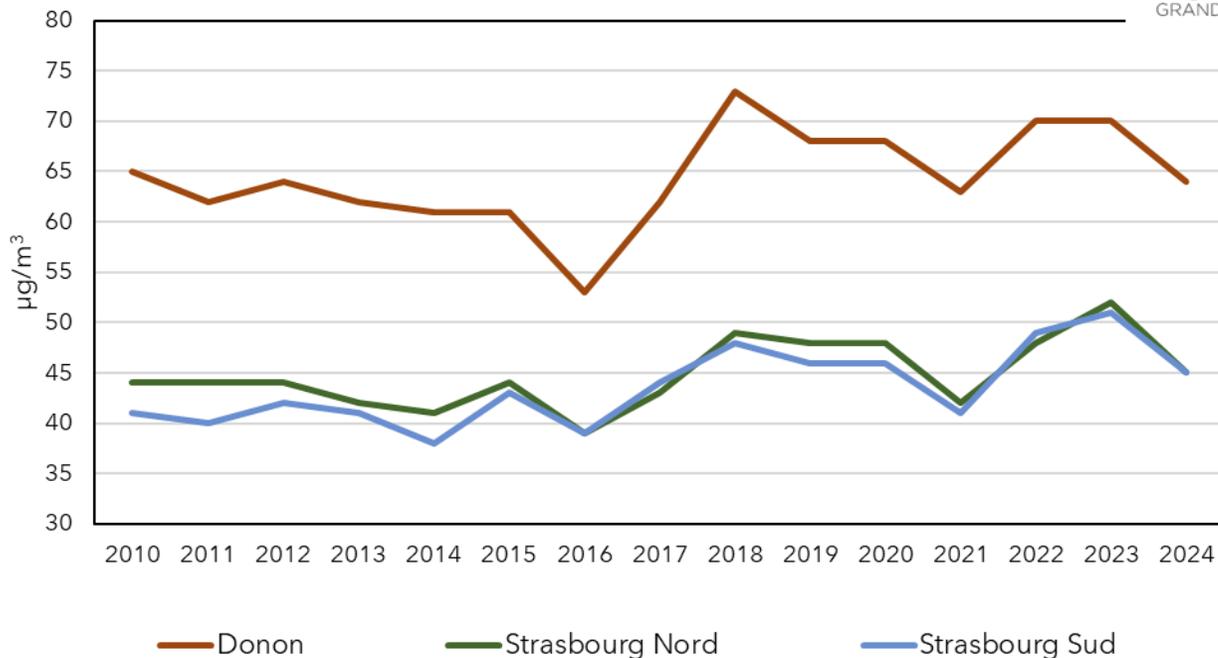


Que respirons nous ?

Des concentrations d'ozone variables.

Evolution des moyennes annuelles en ozone

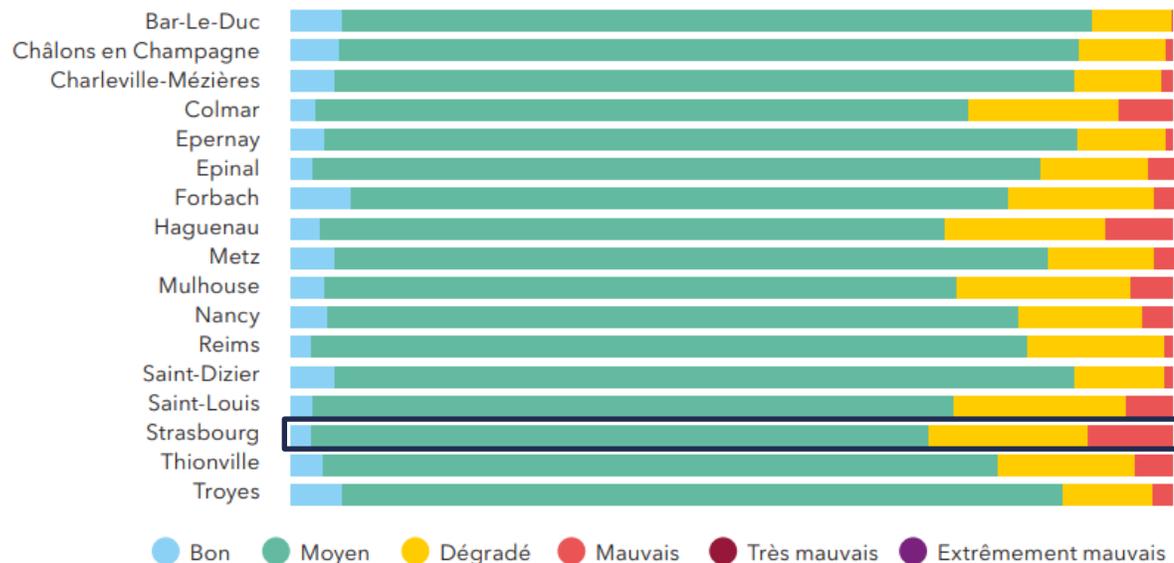
Bas-Rhin



- L'ozone est un polluant particulier : c'est un polluant dit « secondaire » car formé dans l'atmosphère par réaction chimique entre différents éléments : le dioxyde d'azote, les Composés Organiques volatils sous l'effet du rayonnement solaire
- Très dépendantes de la météorologie, les concentrations en ozone peuvent varier d'une année à l'autre selon le degré d'ensoleillement observé
- Contrairement aux autres polluants, les concentrations en ozone ont tendance à augmenter ces dernières années, en raison de l'augmentation du nombre de jours d'ensoleillement, en lien avec le changement climatique

Bilan des indices et des épisodes de pollution sur le territoire

INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR 2024



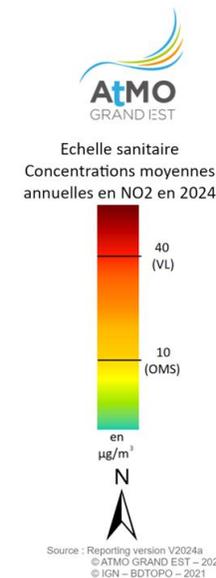
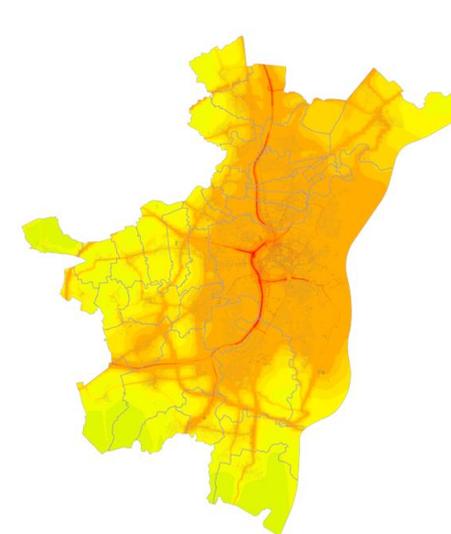
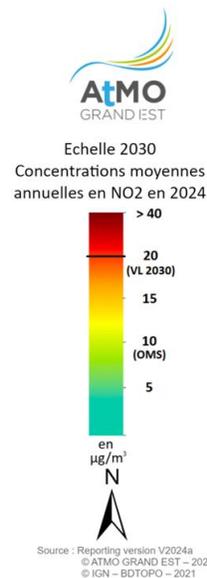
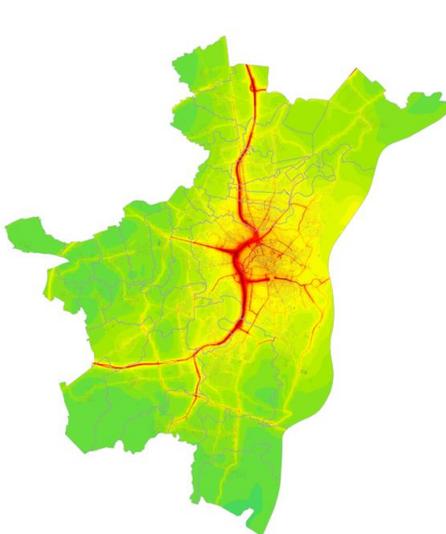
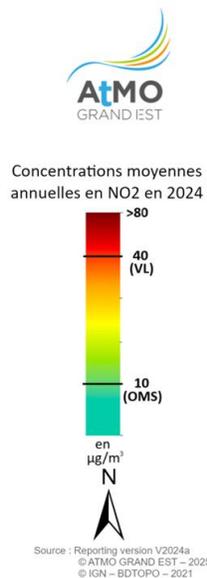
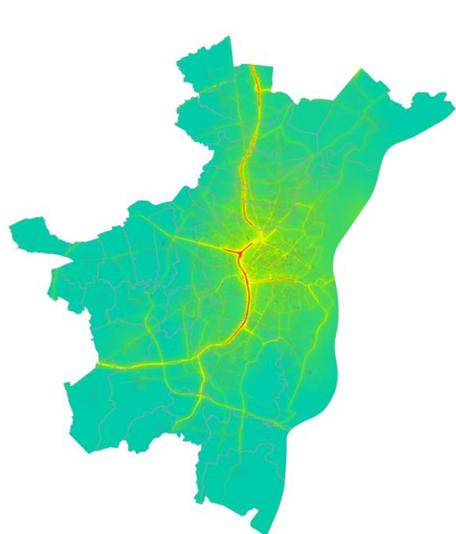
Bilan des procédures sur le Bas Rhin

Année	Polluant	Nbre de PIR* par polluant	Nbre de PA* par polluant
2024	PM10	0	0
	Ozone	1	1
2023	PM10	3	0
	Ozone	0	0
2022	PM10	1	0
	Ozone	3	3
2021	PM10	2	3
	Ozone	1	0

* PIR : Procédure d'information et de recommandation
 PA : Procédure d'alerte

Moyennes annuelles en dioxyde d'azote en 2024 – Eurométropole de Strasbourg

NO₂



Population exposée à au moins un seuil ou recommandation en 2024

Réglementation actuelle

0 hab

Réglementation de 2030

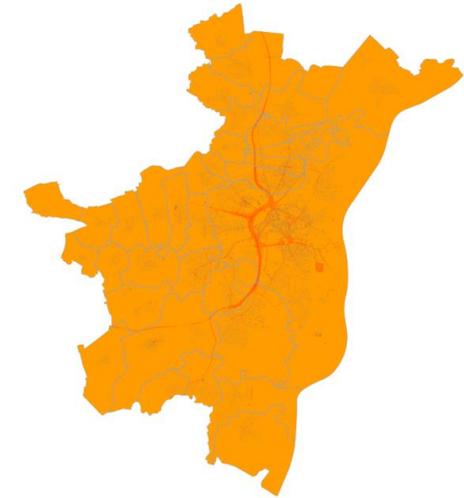
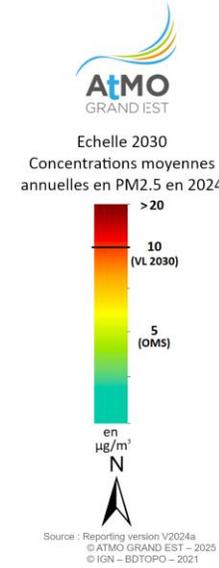
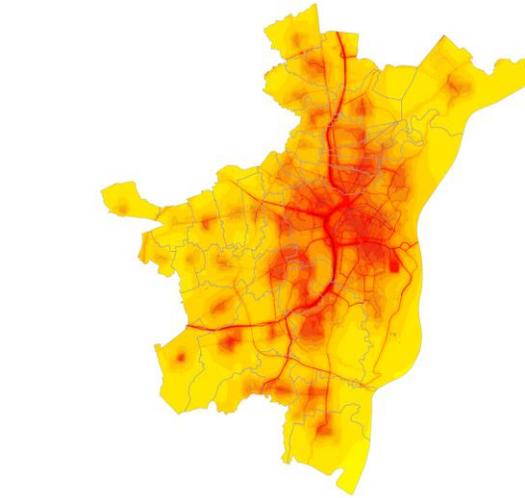
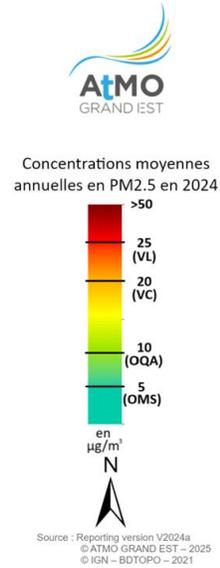
Env 2 200 hab

Recommandation OMS

508 500 hab

Moyennes annuelles en particules PM2,5 en 2024 – Eurométropole de Strasbourg

PM2,5



Population exposée à au moins un seuil ou recommandation en 2024

Réglementation actuelle

0 hab

Réglementation de 2030

28 000 hab

Recommandation OMS

514 700 hab

12/05/2025 : Roquelaure de la qualité de l'air

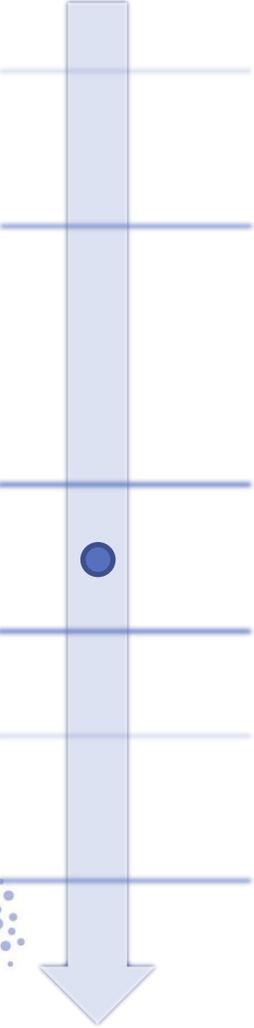
Organisé conjointement par :

Agnès Pannier-Runacher Ministre de la Transition Ecologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche	François Rebsamen Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation	Yannick Neuder Ministre de la Santé et de l'accès aux soins
---	---	--

Un temps d'**échanges et de réflexion**, afin de réaffirmer l'engagement de l'Etat et des collectivités locales pour améliorer la qualité de l'air en France et poursuivre l'objectif de protection de la santé des Français.

- Présentation des données les plus récentes sur la pollution de l'air, notamment en termes de coût économique et impacts sur la santé
- Comparaison des réductions d'émissions par rapport aux objectifs du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA). Le PREPA entre en révision en 2025, sa prochaine version couvrira la période 2026 à 2029 et sera une brique importante pour permettre l'atteinte des seuils 2030 de la nouvelle directive européenne
- Elargissement du débat au-delà des seules zones à faibles émissions
- Ouverture d'un dialogue intersectoriel avec l'ensemble des parties prenantes
- Importance du plan national chauffage au bois, et de ses déclinaisons au niveau local

Les Zones à Faibles Emissions : contexte national



26/03/25 : amendement visant à supprimer le cadre légal des ZFE (article 15 ter) voté en commission spéciale de l'Assemblée nationale (26 voix pour, 11 contre et 9 abstentions)

28/05/25 : rejet des amendements visant à rétablir le cadre légal (en l'état ou avec assouplissement)
rejet d'un amendement du Gouvernement visant à limiter l'obligation de ZFE à Paris et Lyon, tout en laissant la possibilité aux autres agglomérations de les instaurer volontairement

17/06/25 : vote solennel du projet de loi de « simplification de la vie économique » en première lecture à l'Assemblée Nationale. Adoption à 275 voix pour, 252 contre et 21 abstentions.

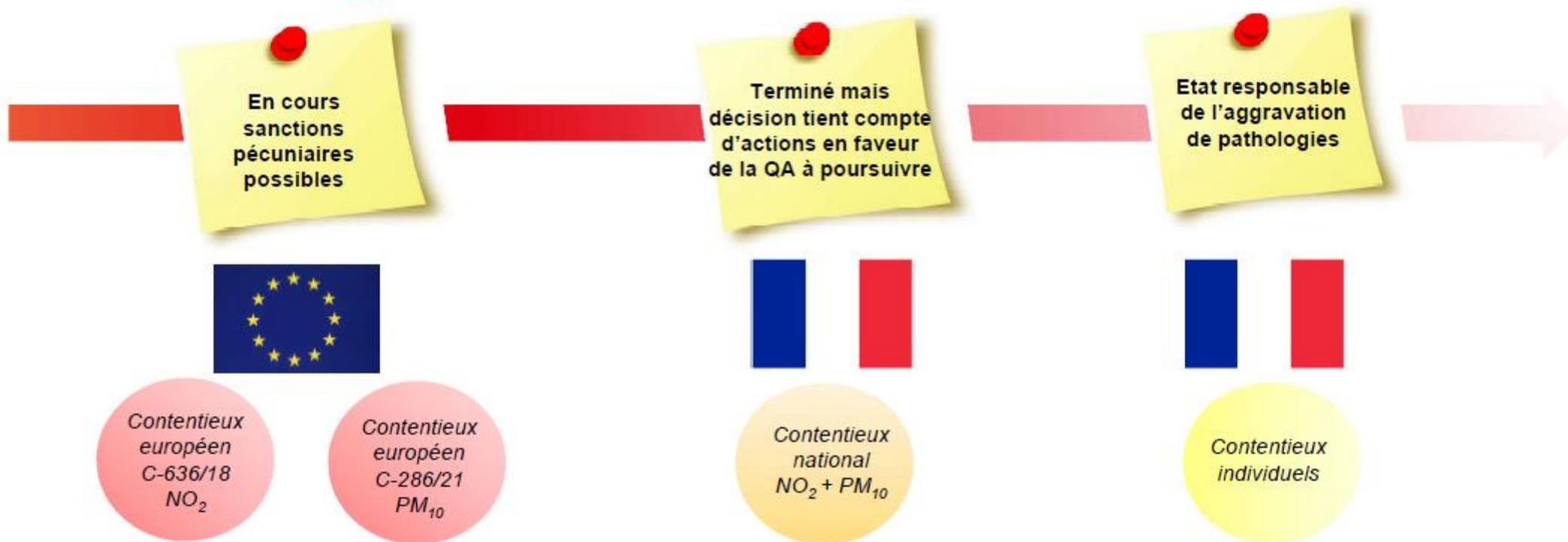
Septembre 2025 : examen en **commission mixte paritaire** (composée de 7 députés et 7 sénateurs)

Saisine possible du **Conseil Constitutionnel**. L'article 15ter pourrait être considéré comme un « cavalier législatif » et être rejeté

Promulgation de la loi

Plusieurs contentieux : européen, national, individuel

Si la situation évolue...  une forte vigilance et la poursuite des actions sont indispensables !



Directive européenne 2024/2881

Polluant	Unité	Durée	Jalons intermédiaires OMS				Seuil référence OMS 2021	Nouveau seuil UE (2030)	Ancien seuil UE
			1	2	3	4			
NO ₂	µg/m ³	Annuelle	40	30	20		10	20	40
PM ₁₀	µg/m ³	Annuelle	70	50	30	20	15	20	40
PM _{2,5}	µg/m ³	Annuelle	35	25	15	10	5	10	20

- **Premières évaluations prospectives en 2030 réalisées à l'échelle nationale :**

Strasbourg pourrait être en dépassement de la valeur limite annuelle pour le NO₂ en 2030. Le travail est à poursuivre localement avec les AASQA, à l'aide de données plus précises.

- Nouveaux **seuils d'information/recommandation et d'alerte** : travail au niveau national en 2026 avant révision de l'Arrêté Interpréfectoral Grand Est du 24/05/2017 relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Un acte d'exécution à venir **renforçant l'utilisation de la modélisation**
- Mise en place de **super sites** de surveillance pour acquérir/poursuivre l'acquisition de données sur le long-terme (effets sur la santé et l'environnement)
- Etablissement de **feuilles de route/plans qualité de l'air** dans les territoires en dépassement de la valeur limite 2030, à établir dans un délai maximal de 2 ans à compter du dépassement

Temps d'échanges

Modalités de suivi du PPA

Des instances de suivi garantant de l'atteinte des objectifs :

Comité Local de l'Air (CLA)

(Services de l'Etat, élus des collectivités territoriales, représentants des secteurs économiques, associations et personnalités qualifiées..)

- Piloté par le Préfet
- Instance politique de suivi du PPA
- Partager l'ensemble des actions engagées pour la reconquête de la qualité de l'air

A réunir au moins 1 fois / an entre 1 et 2 fois / an en phase de suivi, et plus fréquemment lors de l'évaluation à 5 ans

Equipe projet

(Services de l'Etat, EMS, ARS, ATMO GE + invitation d'autres acteurs au besoin)

- Animée par la DREAL
- Instance technique de suivi du PPA
- Partager l'avancement du PPA, et préparer le CLA **annuel**

Mobilisée durant toute la phase d'élaboration du PPA à chaque étape structurante
Sera réunie au besoin en amont de chaque CLA lors des prochaines échéances de suivi et d'évaluation à 5 ans

Bilatérales

(DREAL & référent « structure porteuse d'actions »)

- Animées par la DREAL
- Partage du bilan de l'année écoulée, des freins, actualités autour de l'action
- Remplissage de l'outil de suivi

A minima 1 fois / an, période à convenir avec chaque structure

Suivi de l'avancement du PPA

Réalisation des bilatérales : 9 bilatérales depuis début 2025, sur les 16 structures porteuses d'actions du PPA (couvrant 36 actions/51)


eurométropole

Eurométropole de Strasbourg
& Ville de Strasbourg



**BATO
RAMA**



**Aéroport
Strasbourg**

GROUPE
PAS
BATO RAMA RET
PORTS DE STRASBOURG



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALSACE**


**DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Transport &
Service de Prévention des
Risques Anthropiques

Complétude de l'outil de suivi :

- Suivi de l'avancement des actions : 20 actions complétées ou précisées
- Indicateurs : 64 indicateurs (/275) renseignés pour au moins 1 année depuis 2019

Difficultés rencontrées :

Evolution des actions définies depuis la phase de fabrication des actions
Indicateurs parfois difficiles à récupérer/calculer

Plan bois :

Amorce de remplissage de l'outil de suivi

Début des discussions sur les modalités d'évaluation à 2 ans (ATMO GE – EMS - DREAL GE)

Comité Local de l'Air

04/07/2025

Strasbourg



Direction Territoriale
Grand Est

Nicolas Bordillat

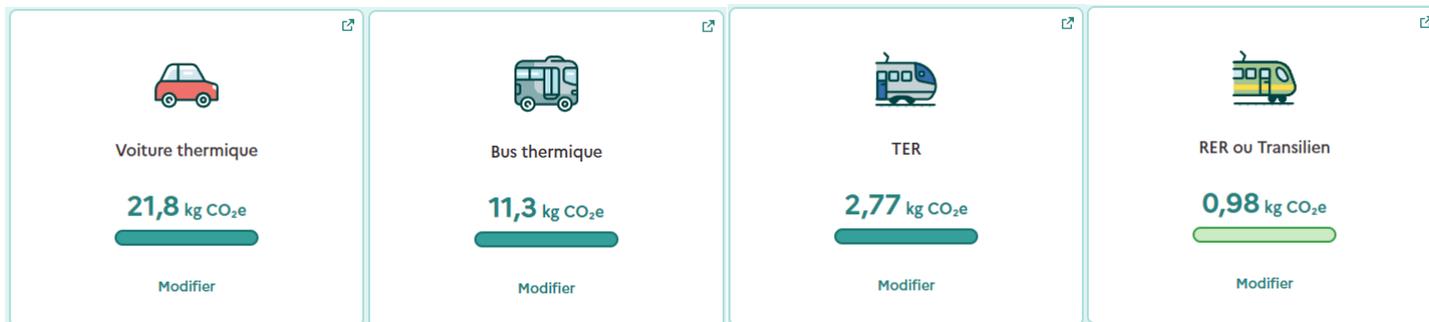
01 Introduction

Le ferroviaire : un secteur déjà vertueux et pourtant mobilisé

- Le transport ferroviaire (FRET et Voyageurs) consomme moins d'énergie et génère moins d'émissions de gaz à effet de serre que le transport routier à capacité transportée équivalente.
- Une logique d'intermodalité pour les transports du quotidien avec la mise en place des SERM (Services Express Régionaux Métropolitains), dont la 1^{ère} étape de mise en œuvre a eu lieu en 2022 à Strasbourg.

→ Tirer pleinement bénéfice de la performance environnementale des transports en commun avec des solutions performantes de bout en bout, incitant au report modal.

Emissions CO2 pour 100 km par passager



02 Mesures d'exploitation en ligne

Changement de mode dynamique à Vendenheim

Projet sous MOA SNCF Réseau

Fonctionnalité :

Permettre aux circulations de entre Strasbourg et Haguenau/Niederbronn/Wissembourg de circuler en mode électrique entre Strasbourg et Vendenheim

Nature du projet :

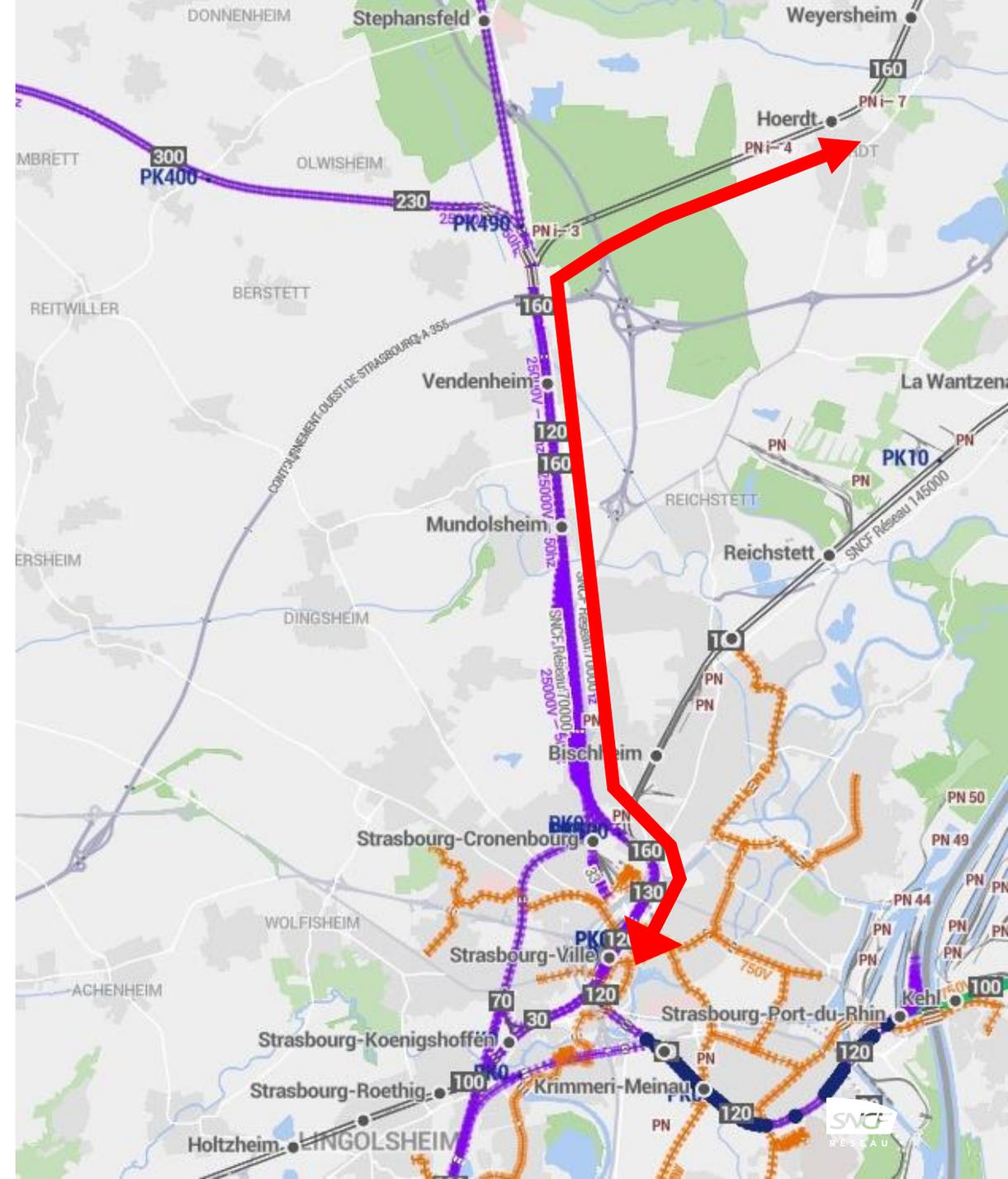
Modification de la signalisation
Alimentation électrique
Génie civil Accompagnement du changement (SNCF Voyageurs)

Environ 600 k€

Impact :

Environ 115 circulations quotidiennes concernées (matériel bi-mode)
Environ 14 tonnes de Nox et 120 kg de particules évitées chaque année

Réalisation : 100%



Déploiement Opti'Conduite / Ecostationnement

Pilotage SNCF Voyageurs – Management de l'énergie de traction

Fonctionnalité :

Réduire les émissions de CO₂ sur l'énergie de traction

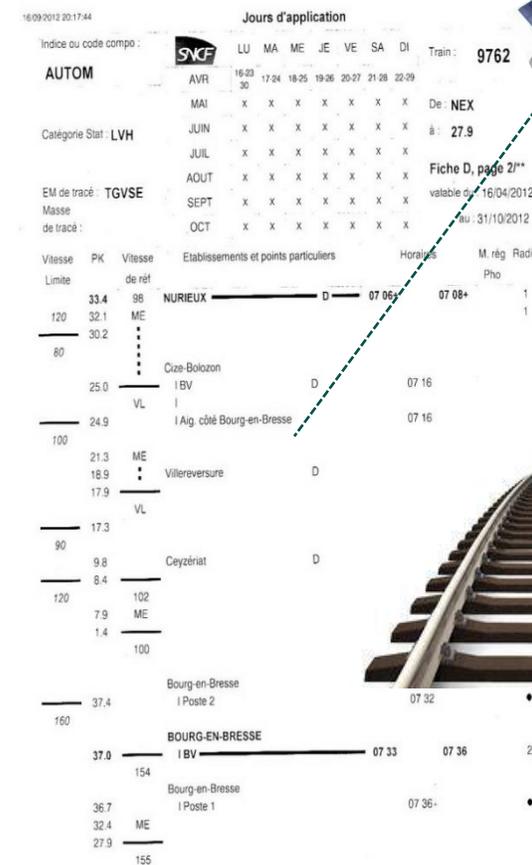
Nature du projet :

- L'écostationnement est un projet consistant à optimiser les temps de stationnement des rames et diminuer leurs consommations à l'arrêt.
- Opti'conduite est une application d'aide à la conduite permettant une réduction de la consommation d'énergie. Elle donne des consignes de vitesse permettant aux conducteurs d'adopter une conduite plus souple en réduisant notamment les freinages et optimisant les marches sur l'erre.

Impact :

- Ecostationnement : -30% de la consommation en stationnement
- Opticonduite : -5 à 10% de la consommation en ligne

Réalisation : 100%



(1) VOIE DÉVIÉE POUR MAINTIEN EFFICACITÉ DU CIRCUIT DE VOIE.

Les vitesses limites inscrites s'appliquent aux trains répondant aux conditions indiquées en référence en tête de la fiche train. Les aménagements techniques constituant le seul autre règlementaire indiquant les vitesses limites d'une ligne. Document propriété de la SNCF - Reproduction interdite.

03

Verdissement du parc

Remotorisation des AGC

Fonctionnalité :

La mise en application de nouvelles normes en cours de projet ont conduit à une livraison de la série AGC avec 3 générations de moteurs différentes : Euro2, Euro3, Etape IIIA.

Nature et coût du projet :

Uniformiser la totalité de la flotte en moteurs (Etape IIIA) à partir de rames Euro2 et Euro3.

Environ 21 M€

Impact :

Sur la base des parcours et consommations moyens, le remplacement des moteurs Euro2 par Etape IIIA évite la production de plus de 2 tonnes de NOx et 57 kg de particules par rame et par an sur le territoire alsacien.

Réalisation : 100%



Opérations « mi-vie » des AGC

Fonctionnalité :

Rénovation lourde de la série, amélioration (entre autres) de la performance environnementale

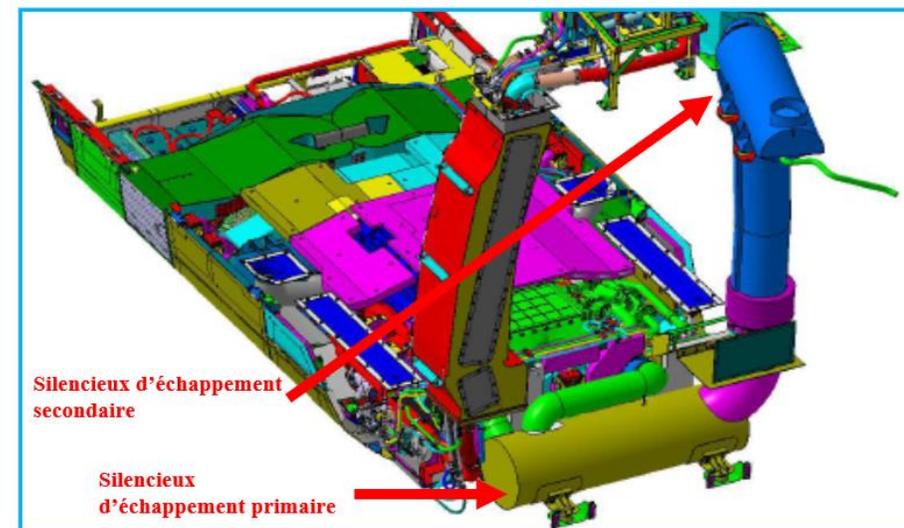
Nature et coût du projet :

Rénovation sur 10 ans de la totalité du parc
Intégration de filtres à particules, mode Ecopark limitant les émissions

Impact :

Réduction de 30 à 60% des émissions de polluants réglementés

Réalisation : 13% de la flotte XGC



Modernisation du parc matériel

Fonctionnalité :

Renouvellement du parc

Nature et coût du projet :

Radiation des engins les plus anciens

Acquisition de matériel TER neuf financé par la Région Grand Est

Impact :

Amélioration des facteurs d'émissions pour aller jusqu'à un ratio de 10 pour les particules et 3 pour les NOx suivant les engins moteurs

Engins modernes bimodes

Réalisation : En cours



Expérimentations solutions innovantes

Fonctionnalité :

Expérimentation rame hybride

Nature et coût du projet :

Tester en conditions réelles en service commercial des rames hybrides sur le territoire alsacien

Impact :

Fonctionnement en mode 0 émissions sur certaines zones

Réalisation :

Expérimentation d'une rame hybride du 15/07 au 24/11/24 testée avec un biocarburant B100 permettant une décarbonation de 75%



TOUS, SNCF
AMBITION RÉSEAU



Temps d'échanges



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dispositifs d'accompagnement et opportunités de financement de l'ADEME pour améliorer la qualité de l'air

Les dispositifs de soutien de l'ADEME pour l'amélioration de la qualité de l'air



AAP Fonds Air Bois

- Accélérer le renouvellement des appareils de chauffage au bois domestique peu performants et foyers ouverts et sensibiliser aux bonnes pratiques en zone PPA.



AGRIQAIR

- Accompagner l'expérimentation, l'évaluation et la diffusion des solutions efficaces pour réduire les émissions de NH₃ et/ou de PM 2,5 et PM 10 par l'agriculture.



AACT' AIR

- Apporter un soutien financier aux collectivités pour identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur sur leur territoire.



AQACIA

- Faire émerger des projets de R&D en appui aux politiques publiques pour améliorer la compréhension des pollutions de l'air intérieur/extérieur et développer/évaluer des solutions efficaces pour les réduire.



Dispositif de soutien à l'amélioration de la qualité de l'air en zone PPA ou en surveillance

- Soutenir les actions visant une réduction de NO₂, de particules PM₁₀, PM_{2.5} ou d'O₃ mais pourront aussi concerner d'autres polluants réglementés (COVNM, SO₂, HAP).



AAP Fonds Air Bois



- **Accélérer le renouvellement** des appareils de chauffage au bois peu performants et foyers ouverts
- Sensibiliser aux **bonnes pratiques**
- Lutter contre le **brûlage à l'air libre des déchets**



- Collectivités en zone PPA



- Etude de préfiguration (aide de 70% max),
- Financement des primes (aide de 50% max),
- Animation, communication et instruction (aide de 50% max, bonus foyers modestes 70% max).



Exemple Fonds Air Bois : Eurométropole de Strasbourg prolongé jusqu'en 2026



AAP AgriQAir



- Développer l'**appropriation** de l'**enjeu qualité de l'air en agriculture**, tout en agissant en cohérence avec les ambitions climatiques
- **Expérimenter, évaluer et diffuser des solutions efficaces (pratiques agricoles, technologies...)** pour réduire les émissions de polluants atmosphériques (**NH₃ et/ou PM**) et de gaz à effet de serre (**CH₄, N₂O et/ou CO₂**)



- Tous types d'acteur du monde agricole (liste exhaustive dans le cahier des charges)

Exemple de projet : AgriQAir – 2023 – FIXN'Alsace - Maîtrise des risques de pertes d'ammoniac en agriculture (67, 68)

- *Inventaire des engrains et fixateurs azotés disponibles dans le territoire*
- *Expérimentation : comparaison de différents type de mesure de volatilisation d'ammoniac (Mesure Atmo GE / INRAE)*
- *Actions de formation et de sensibilisation*





AAP AACT-AIR



Identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur sur le territoire des collectivités



- Collectivités territoriales
- Cas où l'étude comprendra un **développement méthodologique** ou portera sur une **approche innovante** : association, établissement public ou entreprise privée



- Etude pour définir et caractériser des actions pertinentes à déployer sur le territoire pour améliorer la qualité de l'air.
- Sujets transversaux ou thématiques
- Pas de soutien pour les études réglementaires.

Exemple de projet : AACT'AIR - 2020 : Projet SCOL'AIR - Qualité de l'air aux abords des écoles et approche intégrée du paramètre bruit, en accompagnant du renforcement des prescriptions air/climat/énergie du Plan Local d'Urbanisme de l'EMS





APR AQACIA



- Financement de programmes de R&D en lien avec la qualité de l'air extérieure ou intérieure
- Acquisition de données pour caractériser l'exposition des populations et les impacts
- Anticipation des expositions futures dans un contexte de changement climatique
- Développement de solutions pour réduire les émissions



Laboratoires publics ou privés, centres de recherches, centres techniques publics, parapublics ou privés, entreprises, associations



Le programme AQACIA : tous les 2 ans



Dispositif de soutien à l'amélioration de la qualité de l'air en zone PPA et ou en dépassement récent : Gré à gré QA



Soutenir les actions visant une réduction de NO_2 , particules PM_{10} , $\text{PM}_{2,5}$ ou O_3
Peut aussi concerner d'autres polluants réglementés (COVMN , SO_2 , HAP)



Collectivités, entreprises et associations situées dans une zone couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ou dans un territoire présentant des dépassements de seuils réglementaires en NO_2 , particules ou O_3



Île-de-France, Normandie, **Grand Est**, Occitanie, AURA, PACA, Martinique

Combustion
biomasse

Urbanisme

Mobilité

Transports

Industrie

Agriculture

Sensibilisation

Contact régional Qualité de l'Air ADEME



Sandjema YOUSSEUF : sandjema.youssouf@ademe.fr

L'AGENCE DU CLIMAT LE GUICHET DES SOLUTIONS

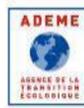
Comité local de l'air

4 juillet 2025



AGENCE DU CLIMAT
le guichet des solutions
Eurométropole de Strasbourg

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurométropole



Financé par
l'Union européenne



103 STRUCTURES MEMBRES

Collège A : 33
Communes et
l'Eurométropole
34 membres



Collège B : Acteurs
institutionnels
18 membres



Collège C : Acteurs
société civile
20 membres (+ 2 particuliers)



Collège D : Acteurs
économiques
29 membres



LES MISSIONS DE L'AGENCE DU CLIMAT



Code de l'énergie

« Des agences locales de l'énergie et du climat peuvent être créées par les collectivités territoriales [...] aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat. Ces agences ont notamment pour mission de **faciliter la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques.** »

Eurométropole de Strasbourg

« L'agence du Climat aura pour objectif d'**accompagner tout usager du territoire dans la transition écologique et sociale** afin de promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, la transition écologique et énergétique. »

Statuts de l'Agence

« **Dans le cadre du plan climat 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg** [...], l'Agence du climat a pour objet de promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à **atténuer le changement climatique**, à **l'adaptation au changement climatique**, à la **sensibilisation par l'éducation** aux enjeux portés par l'association **auprès du grand public, notamment les personnes plus fragiles.** »



L'ÉQUIPE

INSTANCES STATUTAIRES

Danielle Dambach
Présidente

DIRECTION

Emmanuel Rivière
Directeur

PÔLE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Agathe Collard
responsable

RÉFÉRENTE
auprès des pros

Louise Bott
Assistante

Victor Douilly
conseiller

Adriana Graziani
conseillère

Alexis Heckmann
conseiller

Pauline Joly
conseillère

RÉFÉRENT
auprès des pros

Valérie Rigobert
conseillère

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Aurélié Bruder
responsable

RÉFÉRENTE
auprès des pros

Emmanuel Diebold
assistant habitat

Christelle Arbogast
conseillère habitat

Chim Cholin
conseillère habitat

Ekaterina Demasles
conseillère
tertiaire privé

RÉFÉRENTE
auprès des pros

Benoît Erny
conseiller collectivités

Azad Goulameabasse
conseiller habitat

Sophie Michelin
ensemblère solidaire (TZEE)

Laurie Nogues
conseillère copropriété

Sarah Fleury
chargée de mission habitat

Laurent Vogel
chargé de mission
auprès des collectivités

RÉFÉRENT
auprès des pros

FINANCE CLIMAT ET ADAPTATION

Maxime Ammendolea
responsable

RÉFÉRENT
auprès des pros

Hugo Crametz
apprenti en végétalisation
et adaptation

Clémence Heymann
conseillère végétalisation

Belén Gagliardi
chargée de mission
carbone

RÉFÉRENTE
auprès des pros

Muriel Temme
chargée de mission
végétalisation
et adaptation

RÉFÉRENTE
auprès des pros

Mélanie Trommschlager
chargée de mission finance - climat

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Emmanuel Rivière
responsable

Léa Roethinger
conseillère EnR
citoyennes

Laura Buchy
chargée de mission

Vincent Zech
chargé de mission

RÉFÉRENT
auprès des pros

SUPPORTS

Emmanuel Rivière
responsable

Laurianne Page
assistante

Claire Latapie
RAF-RH

COMMUNICATION ET VALORISATION

Emmanuel Rivière
responsable

Anne Kielbassa
chargée de
communication

Florian Kohler
data analyst

Océane Roy
chargée de l'événementiel
et de partenariats

RÉFÉRENTE
auprès des pros

LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Première convention de financement

Conseils et accompagnements pour des mobilités durables et décarbonées sur l'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de la feuille de route qualité de l'air
3 postes : 2022 - 2025

Renouvellement des conventions de financement

Animation - conseil en mobilité décarbonée par un renouvellement des chargés de mission mobilité
4 postes : 2025 - 2027



Seconde convention de financement

Renforcement de l'accompagnement : « aller-vers » les publics les plus précaires, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville
1 poste : octobre 2022 - octobre 2025



Soutenu par



L'ÉQUIPE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Soutenu par



Financé par l'Union européenne



Soutenu par



PILOTAGE ET CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DE PUBLICS CIBLES



Soutenu par

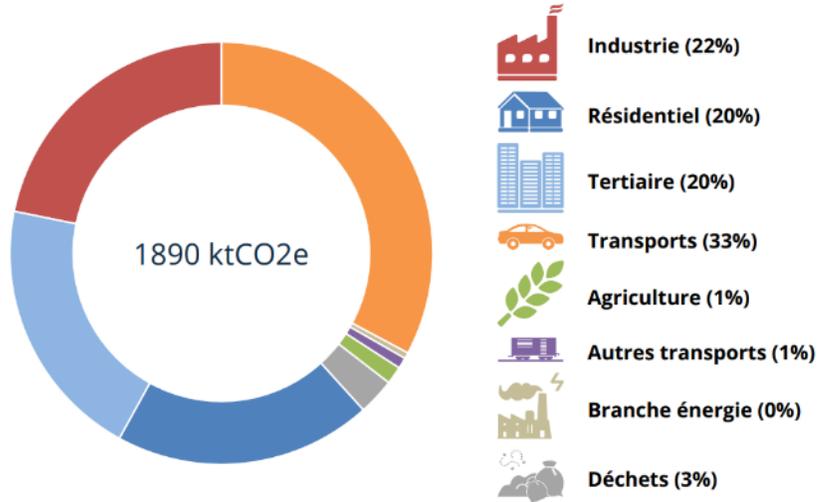


Financé par l'Union européenne



LES ENJEUX DU SECTEUR DES TRANSPORTS

Le climat – les émissions de gaz à effet de serre



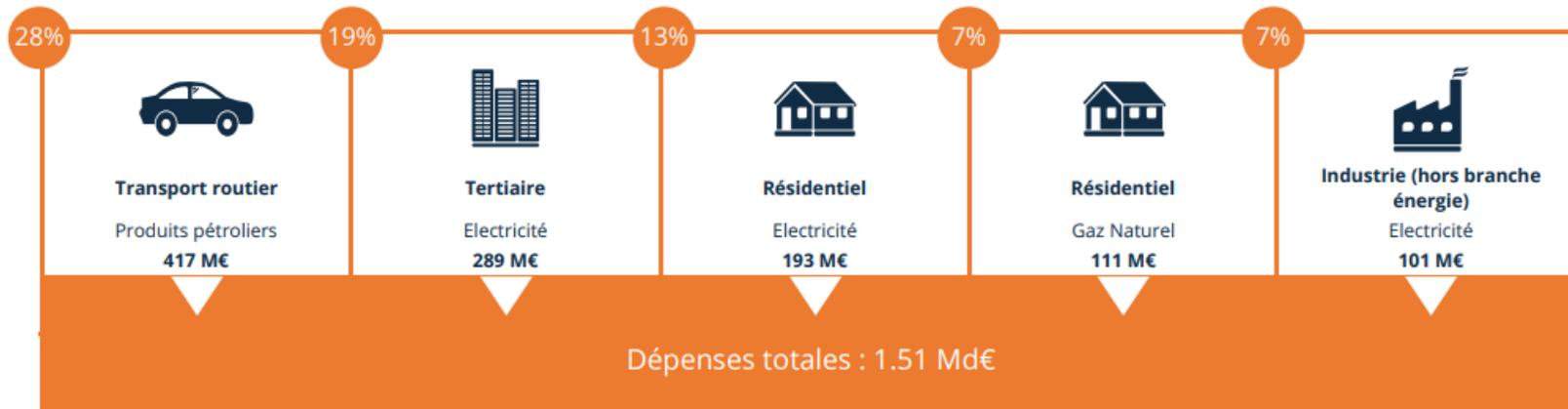
La santé – ex. : les émissions de NOx



Oxydes d'azote NO_x



L'économie – la facture énergétique



Soutenu par



Financé par l'Union européenne

LE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE ET SON CONTEXTE

Contexte législatif et réglementaire

Déploiement territorial

Conseil et accompagnement

Aides financières

Autre dispositif



1.3.1
FICHE-MESURE



1.3.1 Mettre en œuvre une zone à faibles émissions mobilités (ZFE-m)



LA ZFE-M DE
L'EUROMÉTROPOLE DE
STRASBOURG

Strasbourg.eu
eurometropole



AGENCE
DU CLIMAT
le guichet
des solutions
Eurométropole de Strasbourg



LE COMPTE MOBILITÉ

L'aide financière au changement de
mobilités



LES AIDES À LA
CONVERSION

Les aides financières au



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Grand Est



LES DÉROGATIONS

Des dérogations sont mises en place
pour certains véhicules.

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurometropole



Financé par
l'Union européenne

LE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



Financé par
l'Union européenne

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurométropole

Informations de premier niveau et prise de rendez-vous individuel ou groupé :

- Comment me déplacer ?
- Quels services sont disponibles sur l'Eurométropole de Strasbourg ?
- Quelles aides puis-je solliciter ?

Sensibilisation, diagnostic et actions :

- Pratiques et besoins
- Contraintes personnelles
- Identification des solutions durables, pertinentes et adaptées



Et après le rendez-vous ?

- Synthèse personnalisée et attestation de conseil
- Accompagnement dans les démarches
- Accompagnement des actions concrètes mises en œuvre



UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Monsieur [REDACTED]

À la suite de votre conseil en mobilité décarbonée du **24/06/2025**, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de votre profil.

Vous habitez à **Lampertheim**, et vous possédez, depuis plus d'un an, un véhicule **Crit'Air 4**, dont vous comptez vous séparer.

Vous envisagez, en remplacement, d'acheter ou louer (LOA ou LLD) un véhicule d'occasion Crit'Air 1.

Dans ce contexte, vous souhaitez des informations sur les dispositifs d'aides locales et nationales en vigueur et découvrir les modes alternatifs à la voiture individuelle.

D'après les revenus que vous nous avez communiqués, vous vous situez dans la strate "2" (revenu fiscal de référence par part compris entre 7500 € et 16 300 €).

Les pages qui suivent recensent toutes les informations liées à votre situation.

Je reste disponible pour tout complément d'information.

Victor Douilly

victor.douilly@agenceduclimat-strasbourg.eu

UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



L'OPPORTUNITÉ COMPTE MOBILITÉ



Un accès simplifié à l'ensemble des alternatives à la voiture individuelle !

En cédant un véhicule interdit à terme dans la ZFE-m, vous pouvez choisir de bénéficier de l'aide aux mobilités alternatives de l'Eurométropole de Strasbourg : le **Compte Mobilité** !

Il s'agit d'une **carte bancaire prépayée valable 3 ans et utilisable par tout le foyer**. Avec vos revenus, son montant s'élève à 2300 €.

Avec votre **Compte Mobilité**, vous pourrez payer :

- Transport public (CTS ou SNCF) : ex. : ticket, carnet de tickets ou abonnement
- Location de vélos chez Vélhop (courte ou longue durée)
- Location de voiture en libre-service (autopartage) chez Citiz



Et, auprès des magasins partenaires **Compte Mobilité** (liste régulièrement mise à jour sur <https://www.strasbourg.eu/compte-mobilite>) :

- Réparation et entretien de votre vélo ou trottinette
- Achat d'équipement de sécurité et d'usage pour les cycles et trottinettes : cadenas, casque, éclairage, siège enfant, pantalon de pluie, cape de pluie, garde-boue, sacoche, panier, porte-bagages, support téléphone... et bien d'autres équipements !
- Achat de vélo (tous types) 
*L'utilisation du **Compte Mobilité** est cumulable avec l'aide à l'achat de VAE/vélo cargo de l'Eurométropole de Strasbourg dans la limite du prix du vélo.*

Soutenu par



Financé par
l'Union européenne

UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



LA SOLUTION VÉLO



AGENCE DU CLIMAT
le guichet des solutions
Eurométropole de Strasbourg

Pour des trajets de quelques kilomètres, le vélo, avec ou sans assistance électrique, est une alternative très efficace à la voiture : plus rapide, plus durable, économique, meilleur pour la santé et moins contraignant ! Et pour vous équiper, diverses aides existent !



Achat d'un vélo

Dans les 3 mois après l'achat → Aide à l'achat VAE de l'Eurométropole de Strasbourg ①

Dans les 4 mois après l'achat → Soutien à l'achat de vélos spécifiques de la Région Grand Est ②

① De la part de l'Eurométropole de Strasbourg :

- Avec vos revenus, l'Eurométropole de Strasbourg vous propose une aide à l'achat, de 400 € pour un vélo à assistance électrique neuf, ou de 500 € pour un vélo cargo à assistance électrique neuf.
 - L'aide à l'achat d'un VAE ou d'un vélo cargo est limitée à une par personne
 - Ces aides sont plafonnées à 50 % du coût d'achat
 - Elles sont à demander dans les 3 mois après l'achat du vélo (la date de la facture acquittée faisant foi)
 - Le vélo doit être acheté chez un partenaire Vélooptimiste
 - Détails et conditions : <https://www.strasbourg.eu/aides-achat>
- Vous avez un vélo, et souhaitez l'électrifier ? Une subvention pour électrifier un vélo existe à hauteur de 150 € !
 - Détails et conditions : <https://www.strasbourg.eu/aides-achat>

② De la part de la Région Grand Est :

- 500 € d'aide à l'achat pour un vélo-cargo (neuf ou d'occasion)
- 200 € d'aide pour électrifier un vélo (kit de conversion neuf)
- Pour les porteurs de la carte mobilité inclusion mention « invalidité » ou « priorité », jusqu'à 500 € d'aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et 3000 € pour l'achat d'un vélo adapté.



LA SOLUTION VÉLO



AGENCE DU CLIMAT
le guichet des solutions
Eurométropole de Strasbourg

Avez-vous déjà pensé à la location de vélo ?

Dans les différentes stations de l'Eurométropole, Vélhop vous permet de profiter d'un vélo en libre-service pour une heure ou une journée ! 

À l'agence centrale Vélhop (Gare), il est possible de louer un vélo à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année.

Il est également possible de récupérer un vélo réservé au préalable en ligne ([plus d'infos sur le Click and Collect](#)) à différents endroits de l'Eurométropole de Strasbourg.

De nombreux types de vélos sont proposés à la location ! Vélos à assistance électrique, avec remorque ou siège bébé en option, vélos cargos (biporteur, triporteur, compact, allongé), tricycles, vélos pliants, et même tandem permettront à chacune et chacun de trouver le vélo qui convient à ses besoins.

Autour de votre domicile, vous trouverez par exemple :

- La station "[Mundolsheim Gare](#)"
- Le lieu de Click & Collect "[La Poste Mundolsheim](#)"

Le saviez-vous ? Si vous louez un vélo chez Vélhop (pour une semaine, un mois ou un an) pour aller au travail, votre employeur a l'obligation de vous rembourser au minimum 50 % du prix de la location !



Depuis 2023, l'association locale S'Cargo propose également de louer des vélos cargos répartis dans Strasbourg et l'Eurométropole, sur le modèle du partage de biens communs. Après une adhésion à 45 € par an (tarif solidaire à 15 €), la location est gratuite. Informations & emplacements des vélos : <https://s-cargo.fr/>

Vous ne vous sentez pas à l'aise à vélo ou vous souhaitez vous perfectionner ? Quel que soit votre niveau, pensez aux cours délivrés par le CADR67 (<https://cadr67.fr/la-velo-ecole/>) !

UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



LA SOLUTION TRANSPORTS EN COMMUN



Les transports en commun, pensez-y ! Bus, tram, transport sur réservation, train, les possibilités sont nombreuses !

Autour de votre domicile se trouvent notamment les arrêts suivants :

- Lampertheim Alisiers
 - Ligne de bus 73 (Les Halles - Lampertheim Alisiers)
- Lampertheim Eglise
 - Ligne de bus 75 (Les Halles - Mundolsheim Parc - Vendenheim Mairie - Eckwersheim Hippodrome)

Ces transports desservent les zones suivantes :

Quartiers de Strasbourg : Les Halles.

Communes : Mundolsheim, Lampertheim, Niederhausbergen, Vendenheim, Eckwersheim.

Le saviez-vous ? Votre employeur a l'obligation de rembourser au minimum 50 % de votre abonnement de transports en commun !



Vous pouvez peut-être bénéficier de la tarification solidaire de la CTS ! Il s'agit d'un abonnement à prix réduit en fonction de votre quotient familial (si vous êtes allocataire CAF) ou quotient familial unique (<https://www.strasbourg.eu/tarification-solidaire>).

Plus d'informations : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/Titres-de-transport/tarifs/tarification-solidaire/>

Connaissez-vous Flex'hop ? C'est un service de transport en commun sur réservation qui complète l'offre de bus et tram existante. Disponible sur une zone couvrant 25 communes de l'Eurométropole, il permet d'effectuer des trajets entre deux arrêts CTS lorsque les lignes régulières ne le permettent pas, avec un titre de transport CTS sans surcoût (ticket ou abonnement) !

flex'hop



Depuis Lampertheim, en plus des trajets libres entre les arrêts Flex'hop, vous pouvez rejoindre différents connecteurs en dehors de la zone Flex'hop : Robertsau l'Escale (tram E), Hœnheim Gare (Tram B, bus L3, C9), Ecrivains (bus C9), Parc des Sports (tram A)

Pour plus d'informations : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/se-deplacer/transport-a-la-demande/> et [Recherche de trajet | Flex'hop \(flexhop.eu\)](#)



LA SOLUTION TRANSPORTS EN COMMUN



Les Parkings-Relais P+R vous permettent de garer votre véhicule et de bénéficier d'un titre de transport (tram et bus) illimité pour la journée pour l'ensemble des passagers du véhicule, le tout pour 4,20 € ! Il en existe 11 sur l'Eurométropole, et tous sont desservis par le tram.

Plus d'informations : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/se-deplacer/Parkings-relais/>

Le réseau express métropolitain européen (REME), déployé depuis 2023, a permis un renforcement de l'offre de trains et de cars express avec des horaires élargis et un cadencement plus important.



Plusieurs gares de l'Eurométropole mais aussi celles de Haguenau ou encore Molsheim sont de mieux en mieux desservies !

Si vous prenez le train dans la région, pensez aux [abonnements](#) et [cartes de réductions](#) !



Vous êtes abonné CTS ? Vous pouvez demander gratuitement la contremarque TER : elle vous permet de circuler librement entre les 13 gares de l'Eurométropole avec votre abonnement.

Plus d'infos : <https://cts-strasbourg.eu/fr/se-deplacer/modes-de-transport-complementaires>

Soutenu par



Financé par l'Union européenne

UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



LE REMPLACEMENT DE VÉHICULE



Des aides ont été mises en place pour remplacer votre voiture par une voiture plus propre. Retrouvez ci-dessous, en fonction de votre situation (revenus, véhicule, etc.), le résumé des aides qui vous concernent.

L'aide de la part de l'État :

- Un **bonus écologique** pour l'achat d'un véhicule électrique **neuf**, s'élevant à **27 % du coût d'acquisition TTC**, dans la limite de **4000 €**, pour un véhicule qui respecte le critère du score environnemental (<https://score-environnemental-bonus.ademe.fr/>), et dont le coût d'acquisition (TTC) ne dépasse pas 47 000 €.
 - Ce bonus est à demander dans les 6 mois maximum après l'achat. Souvent, il est déduit de la facture directement par le vendeur. Dans le cas contraire, il est à demander sur <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/access.html>
 - Le budget prévu par l'État pour ce bonus est limité : à tout moment, si le budget est consommé, ce bonus peut être supprimé.
 - **Barème et conditions :**
<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/media/documents/baremes-bonus-VP.pdf>

L'aide de la part de l'Eurométropole de Strasbourg :

- **3000 € d'aide à la conversion** pour l'achat d'un véhicule **Crit'Air 1** (essence, hybride, GPL, bioéthanol, GNV, immatriculé à partir de 2011) **ou Crit'Air 0** (électrique), en complément de la vente ou la mise à la casse de votre véhicule.
 - La demande est à faire dans les 6 mois maximum après la date de facturation de votre nouveau véhicule, et une fois votre véhicule actuel cédé.
 - La cession (vente ou mise à la casse) de votre véhicule actuel doit se faire dans les 3 mois avant ou les 6 mois après la facturation du nouveau véhicule.
 - La vente de l'ancien véhicule et l'achat du nouveau véhicule ne peuvent pas s'effectuer entre les personnes suivantes :
 - En concubinage, mariées, pacsées
 - Avec un lien de parenté parent/enfant
 - Vivant dans le même logement
 - Sur le même avis d'impôt
 - L'aide à la conversion de l'Eurométropole de Strasbourg ne peut pas dépasser 80 % du prix d'achat du véhicule.
 - L'attestation du conseil en mobilité délivrée par l'Agence du climat doit être datée d'avant la date de facture d'achat acquittée ou la signature du contrat de location du nouveau véhicule.
 - Une aide similaire est proposée pour remplacer votre véhicule par un 2-3 roues Crit'Air 1 ou 0. Contactez-nous si vous souhaitez en savoir plus à ce sujet !



LE REMPLACEMENT DE VÉHICULE



Cette aide sera accordée seulement sous condition de respect du règlement, de conformité des pièces justificatives et de disponibilité budgétaire.

Règlement, dont liste des pièces justificatives, accessible depuis :
<https://www.strasbourg.eu/aides-conversion>



Un foyer ne peut bénéficier qu'une seule fois d'une aide de l'Eurométropole pour changer de voiture.



Pour vous aider dans vos démarches, consultez la section
« Les démarches - Le pense-bête pour le remplacement de véhicule ».

Avez-vous déjà pensé à la location en autopartage ?



Le réseau Citiz propose plus de 250 véhicules, répartis sur 130 stations, accessibles en libre-service sur l'Eurométropole de Strasbourg. Avec des véhicules allant de la citadine au minibus en passant par le petit utilitaire, à partir de 5,50 € de l'heure (ou 3 € de l'heure avec un abonnement) et 0,42 € par kilomètre (les frais d'essence étant inclus), Citiz permet d'accéder à un véhicule de manière ponctuelle !

Le covoiturage, votre allié pour des trajets économiques !

Conducteur ou passager, vous choisissez ! Avec l'application de covoiturage local Aut'hop, le trajet est gratuit pour le passager, et rémunéré pour le conducteur.



Tout trajet de plus de 5 km non réalisable par une liaison directe en tram, bus G, H ou Chron'hop est éligible. La rémunération du conducteur peut aller jusqu'à 4 € par passager pour chaque trajet !

Pour profiter d'Aut'hop, téléchargez l'application Karos sur <https://www.karos.fr/> !

Soutenu par



Financé par l'Union européenne

UN EXEMPLE DE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ



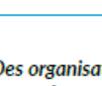
Parmi les membres de l'agence, nombreux sont engagés dans la mobilité durable et décarbonée. N'hésitez pas à consulter leur site internet et à les contacter pour plus d'informations.

	<p>Sept associations sur l'Eurométropole proposent des ateliers d'autoréparation de vélos : mise à disposition d'outils et de pièces détachées, animations, réemploi de vélos inutilisés... Plus d'informations : https://www.strasbourg.eu/repairer-son-velo</p> <p>Avec plus de 45 ans d'expérience associative pour la promotion de la pratique du vélo, le CADR 67 s'engage pour améliorer la qualité des déplacements et défendre les droits des cyclistes.</p> <p>Vélos d'occasion, équipements, pièces détachées, réparation des vélos sont autant de services proposés par Méli-mélo, la boutique vélo et sport d'Emmaüs Mundo' située à Cronembourg.</p> <p>Un réseau dense de près de 460 membres, un accompagnement dans le « savoir-rouler » et la réparation de vélos, le marquage... La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) est une association en pleine croissance, au service des cyclistes.</p> <p>La location de vélo en libre-service.</p> <p>Courte ou longue durée, entreprises ou particuliers, vélo cargo ou électrique, les solutions proposées par Vêlhop s'adaptent aux situations et contraintes de chacun.</p> <p>S'Cargo propose des vélos cargo partagés dans les quartiers de Strasbourg et de l'Eurométropole, sur le modèle du partage de biens communs. Dans le but de rendre accessibles les vélos au plus grand nombre et après adhésion, la contribution financière est libre et facultative.</p>	        
	<p>Depuis plus de 25 ans, astus défend et représente les usagers des transports en commun, dans le but de construire une offre de qualité, conforme à leurs besoins et attentes.</p> <p>À la fois opérateur et maître d'ouvrage du réseau urbain de l'Eurométropole, la CTS exploite les transports publics à l'échelle de l'EMS. Elle assure la conception, la construction et le financement des infrastructures, en véritable expert des déplacements sur le territoire.</p> <p>Le transport en commun sur réservation, Flex'Hop est l'une des solutions proposées par la CTS (voir section « l'alternative transports en commun »).</p> <p>Mobistras déploie le transport à la demande destiné à faciliter les déplacements des personnes à mobilité ou autonomie réduite, en prestation « de trottoir à trottoir », sur réservation et sur l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole.</p> <p>Fédération de 160 associations à l'échelle française, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) conseille et défend les usagers. En complément, elle les représente auprès des pouvoirs publics et des entreprises. Son but : des transports responsables et accessibles.</p> <p>Tous les réseaux de transports de la Région Grand Est sous une seule et même identité. Le service proposé est lisible, efficace, pertinent, et permet d'identifier rapidement la meilleure solution de déplacements multimodaux si nécessaire dans la Région tout entière.</p>	    



LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ

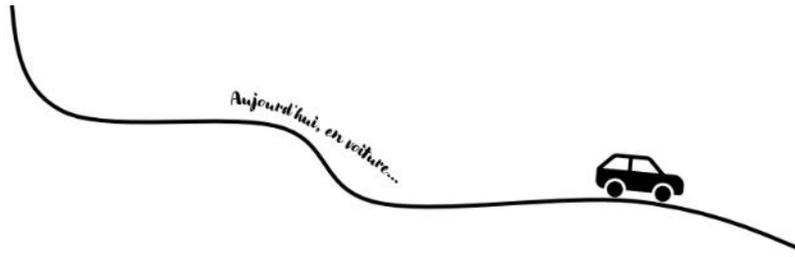


	<p>L'association « Piétons 67 », adhérente à la FNAUT, œuvre pour défendre les droits des piétons, et la sécurité, notamment, des déplacements à pied. L'entente avec les cyclistes fait également partie de leurs missions, surtout à Strasbourg.</p>	
	<p>Structure apolitique offrant des services aux usagers de la route, le Mobilité Club France (anciennement Automobile Club Association) intervient plus globalement sur tous les sujets touchant à la mobilité. Sensibilisation, formation, promotion de l'écoconduite et de la sécurité routière, les actions sont multiples et complémentaires.</p>	
	<p>Un réseau d'autopartage pionnier au niveau national et garant d'une offre variée : Citiz propose différentes tailles de voiture (de la petite citadine au minibus), durées de location (d'une heure à plusieurs jours), pour un usage moderne, raisonné et économique d'un véhicule.</p>	
	<p>L'association a pour mission première de proposer des solutions de déplacement aux personnes pour qui la non-mobilité est un frein à l'insertion professionnelle. En tant que demandeur d'emploi, jeune de moins de 26 ans, intérimaire (ou autre), vous pouvez accéder aux services de Mobilex.</p>	
	<p>La société locale spécialisée dans le stationnement, au service de la collectivité et au plus proche des préoccupations des usagers. Sécurité, disponibilité, confort, accueil et propreté sont au cœur de la stratégie du groupe Parcous.</p>	

Des organisations publiques ou institutionnelles ont un rôle à jouer également, et accompagnent les eurométropolitain·e·s.

<p>Avec la participation de</p>   <p>Le rôle de l'ADEME dans le conseil en mobilité est prépondérant, en raison du soutien à l'agence, notamment financier.</p>	<p>Strasbourg.eu eurométropole</p> <p>La Zone à Faibles Émissions - mobilité est aujourd'hui déployée par l'Eurométropole de Strasbourg.</p>	<p>Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous</p> <p>À travers sa compétence en matière de transports non urbains, la Région Grand Est joue un rôle clé dans le domaine de la mobilité.</p>
---	--	---

ET POUR ALLER PLUS LOIN...



Mon trajet autrement



Mon trajet à vélo Nélhop



Le vélo est une solution pratique pour votre trajet, aussi rapide que la voiture et beaucoup plus économique. Des aides existent pour vous équiper d'un vélo à assistance électrique (VAE). Dans un premier temps, vous pouvez louer un vélo chez Vélhop (25 € pour un mois de location d'un vélo musculaire). Le coût de l'abonnement est remboursé à 50 % par votre employeur. Pour tester, rendez-vous sur <https://velhop.strasbourg.eu>

Rejoignez l'avenue Charles de Gaulle et tournez à gauche.

Tournez ensuite à droite sur la rue de Niederhausbergen.

Continuez tout droit sur l'avenue de Périgueux jusqu'à votre travail.



6 bonnes raisons de passer au vélo

1) Pour gagner du temps

En ville, le vélo se faufile facilement (fini, les bouchons !) et permet souvent d'être plus rapide qu'en voiture.

2) Pour faire des économies

Accessible à l'achat et très peu cher à l'usage, le vélo permet de faire des économies s'il remplace des trajets faits en voiture.

3) Pour sa santé

Le vélo est un moyen simple de bouger et donc d'entretenir sa santé. Il est aussi efficace pour évacuer le stress et fait du bien au moral !

4) Pour le côté pratique

Facile à garer, flexible, avec une remorque, cargo, pliant ou à assistance électrique*... Le vélo vous emmène où vous voulez, quand vous voulez.

5) Pour l'environnement

Le vélo ne rejette ni polluants, ni gaz à effet de serre. Il améliore donc la qualité de l'air et participe à atténuer le changement climatique.

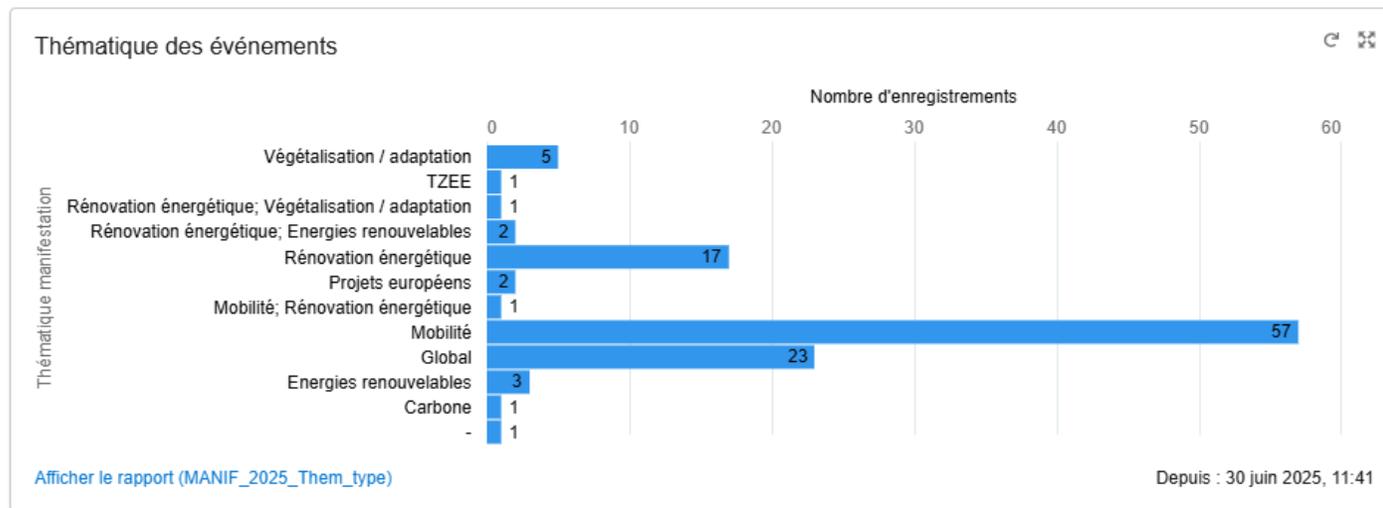
6) Pour le silence

Le vélo aide à réduire le niveau de bruit en ville. Moins de bruit, c'est moins de stress pour tout le monde !



* Retrouvez les aides à l'achat de vélo dans la synthèse de votre conseil en mobilité !

L'ANIMATION AUPRÈS DES COMMUNES ET DES ENTREPRISES



En 2025 (*en cours*)

44 manifestations organisées par l'Agence du climat

22 par les communes et l'Eurométropole

18 par des associations

13 par des entreprises

5 par des établissements d'enseignement

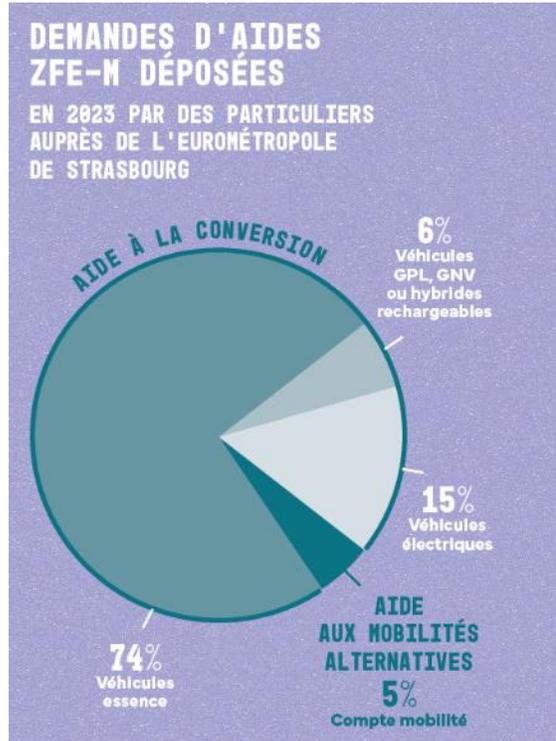
...

Soutenu par



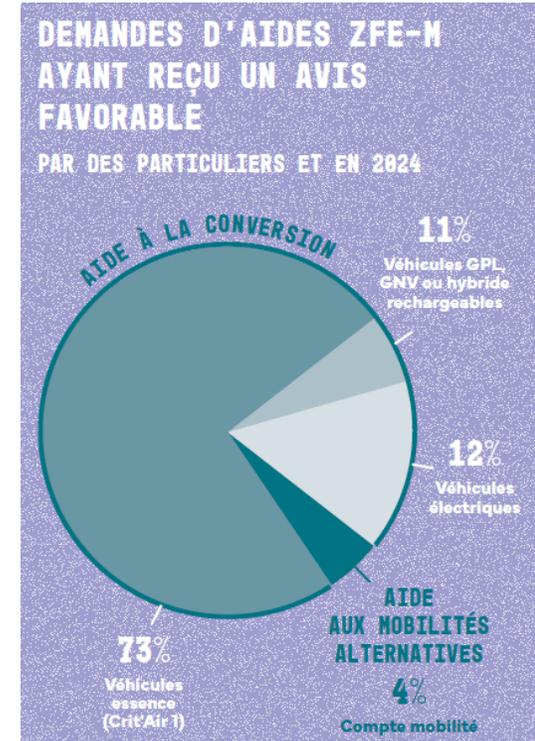
Financé par l'Union européenne

QUELQUES RÉSULTATS



Bénéfice carbone en 2023

5486 conseils : Réduction des émissions à hauteur de **1480 tCO₂eq**



Bénéfice carbone en 2024

3340 conseils : Réduction des émissions à hauteur de **3070 tCO₂eq**

LE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



AGENCE
DU CLIMAT
le guichet
des solutions
Eurométropole de Strasbourg

MOBILITÉ DÉCARBONÉE



BÉNÉFICIAIRES CONSEILLÉS

9977
MÉNAGES

314
ENTREPRISES

Présence sur
170
ÉVÉNEMENTS

18
permanences en QPV

45%
des ménages
accompagnés
dispose d'un RFR
par part inférieur
à **7500 €**.

94%
DES MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS

éligibles aux aides
de l'EMS

3233 CONTACTS
EN 2022 VS
7540 EN 2024

PARTICULIERS

Nb de contacts
Particuliers

18 250

[Afficher le rapport \(M...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Nb de CeM effectués ou prévus
Particuliers

11 360

[Afficher le rapport \(C...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Nb de CeM effectués à ce jour
Particuliers

11 183

[Afficher le rapport \(CE...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Attestation envoyées
Particuliers

10 453

[Afficher le rapport \(M...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

PROFESSIONNELS

Nb de contacts professionnels co...
Professionnels

628

[Afficher le rapport \(M...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Nb de CeM effectués ou prévus
Professionnels

334

[Afficher le rapport \(M...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Nb de CeM effectués à ce jour
Professionnels

335

[Afficher le rapport \(C...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Attestations envoyées
Professionnels

183

[Afficher le rapport \(M...](#) Depuis : 30 juin 2025,
16:53

Soutenu
par



Strasbourg.eu
eurométropole



Financé par
l'Union européenne

LES DISPOSITIFS D'AIDES LOCAUX

Strasbourg.eu
eurometropole



Le compte mobilité

L'aide financière au changement de mobilités



Les aides à la conversion

Les aides financières au remplacement de véhicule



Pour les professionnels

Les aides financières à destination des professionnels

Compte mobilité (01/04/2025)	Prime à la conversion particuliers (01/05/2025)	Prime à la conversion professionnels (01/05/2025)
237	6 128	71
361 100€	19 410 497€	326 246€

↳ 43% des dossiers (equ. À 53% des montants) attribués pour des ménages en strate 1 !

Soutenu par



Strasbourg.eu
eurometropole



Financé par
l'Union européenne

CONTACT & LIENS UTILES

SITE INTERNET D'INFORMATIONS CONCERNANT LA ZFE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG :

- [HTTPS://ZFE.STRASBOURG.EU/](https://zfe.strasbourg.eu/)

SITE INTERNET DE L'AGENCE DU CLIMAT :

- [HTTPS://AGENCEDUCLIMAT-STRASBOURG.EU/](https://agenceduclimat-strasbourg.eu/)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

- 03 69 24 82 82

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT L'AGENCE OU LES MOBILITÉS DÉCARBONÉES :

- EMMANUEL RIVIERE (EMMANUEL.RIVIERE@AGENCEDUCLIMAT-STRASBOURG.EU)
- AGATHE COLLARD (AGATHE.COLLARD@AGENCEDUCLIMAT-STRASBOURG.EU)

Temps d'échanges

Comp'Air : Etude de sensibilisation aux enjeux de Qualité de l'Air en lien avec la Mobilité

Objectifs du projet :

- **Accompagner les collectivités** dans leurs transitions écologiques et énergétiques en lien avec la mobilité
- **Sensibiliser les citoyens** aux enjeux de la qualité de l'air, en particulier dans le cadre de leurs déplacements

3 

Semaines de prêt de microcapteurs

25

Participants

habitants diverses communes de l'EMS



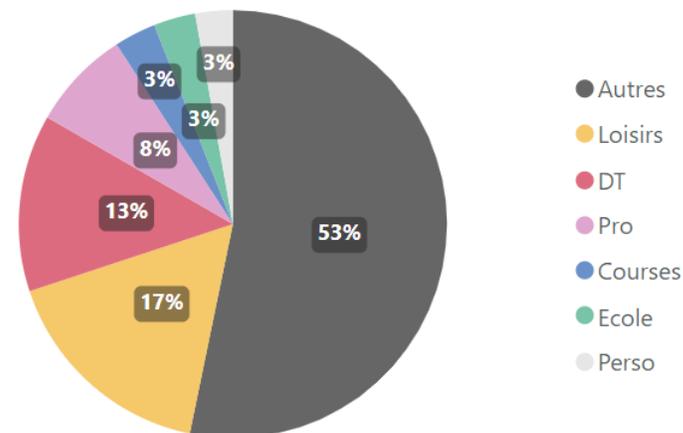
Polluants mesurés : 

Particules PM10, PM2,5 et PM1

Partenaires :



Des trajets divers et variés

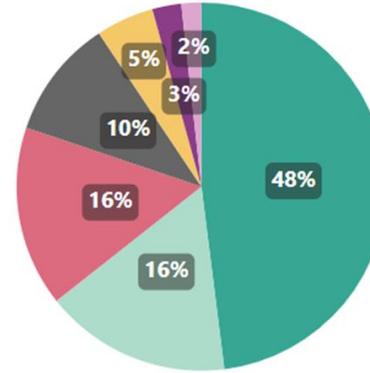
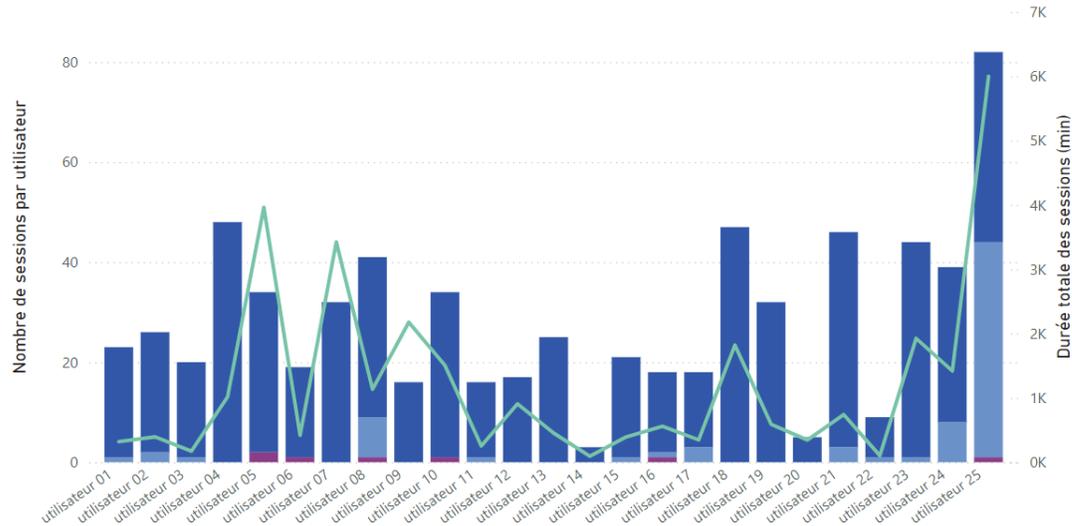


Comp'Air : Etude de sensibilisation aux enjeux de Qualité de l'Air en lien avec la Mobilité

Exemple d'exploitation des résultats

Comparaison nombre de sessions / durée de mesure

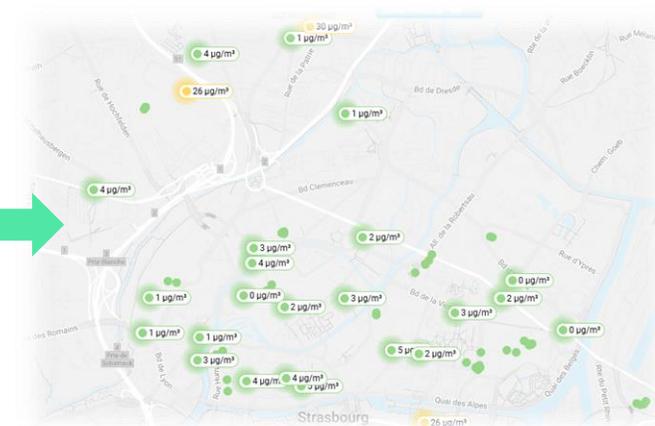
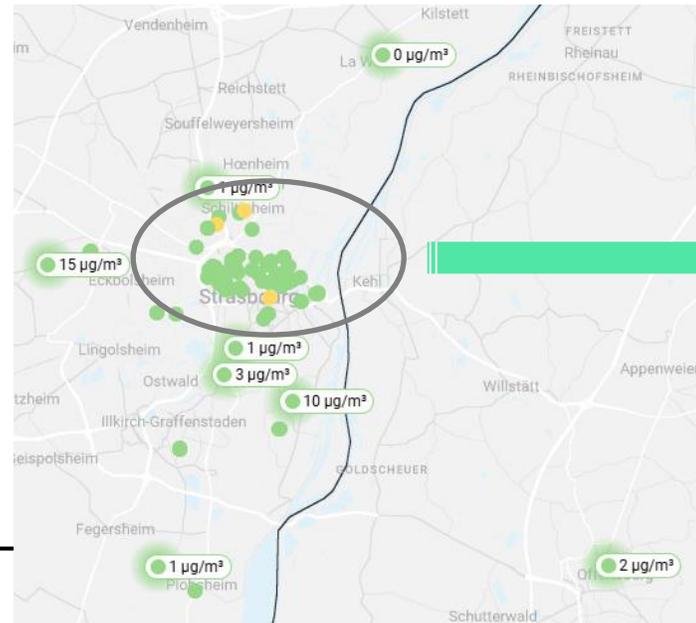
Type de sessions ● ? ● INT ● ITI — Durée totale des sessions



Mode déplacement

- Vélo
- Marche
- voiture
- Indéterminé
- Tram
- Train
- Bus

- ✓ **715** enregistrements
 - ✓ Dont **634** en ITI → **mobilité**
 - ✓ Et **74** en INT → **air intérieur**
 - ✓ **Pics d'enregistrement** aux créneaux 7h-8h et 17h-18h → Probablement en lien avec les **trajets domicile-travail**



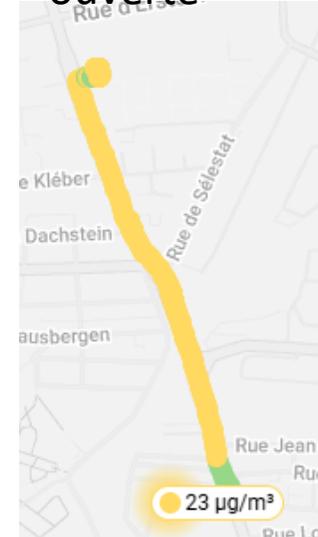
Comp'Air : Etude de sensibilisation aux enjeux de Qualité de l'Air en lien avec la Mobilité

Exemple d'exploitation des résultats

Moyenne des résultats

Valeurs mesurées (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	PM10	PM2.5	PM1
Minimum	3	3	3
Moyenne	8	7	7
Maximum	44	29	32

voiture
Fenêtre
ouverte



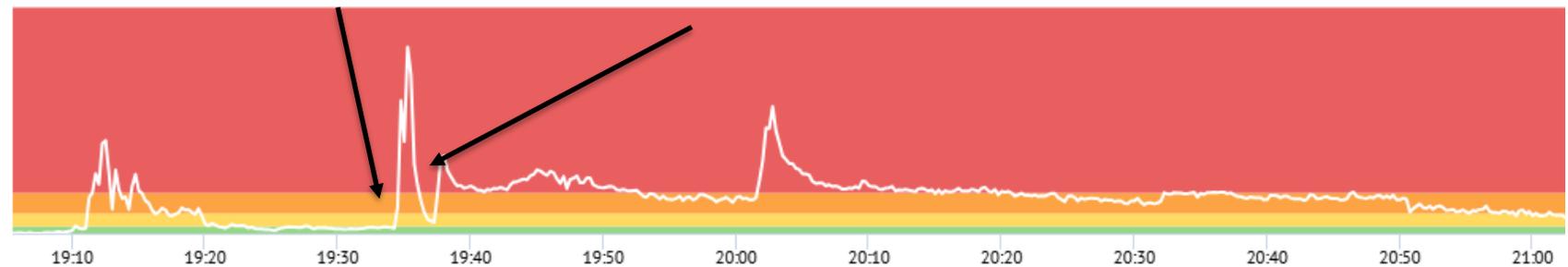
voiture
Fenêtre fermée



Mesures en intérieur

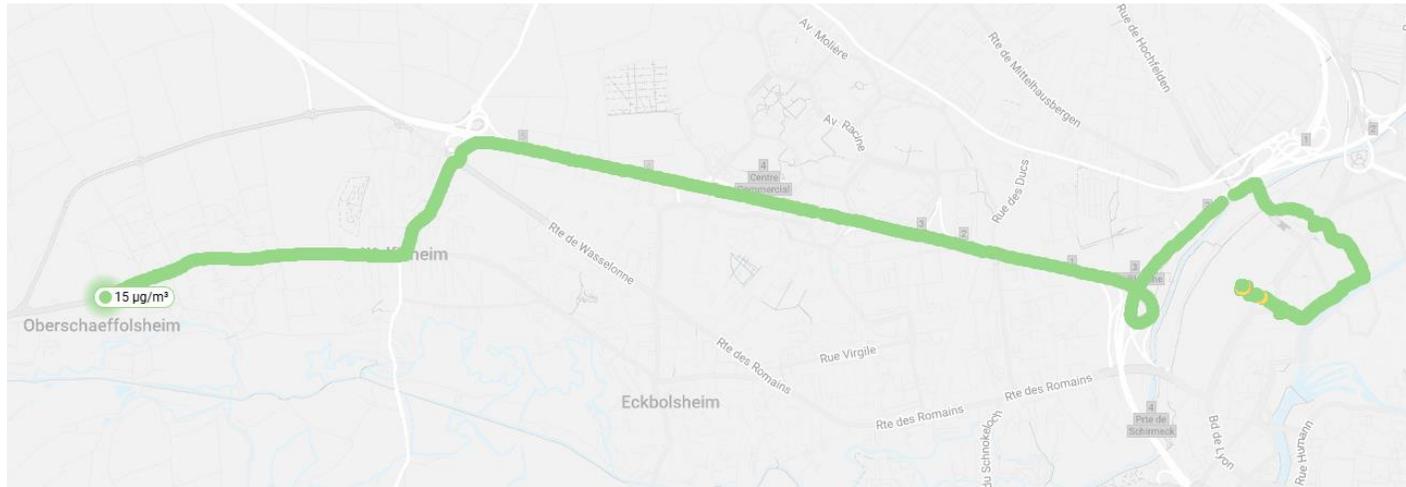
19h32 ouverture porte poêle

19h36 fermeture porte

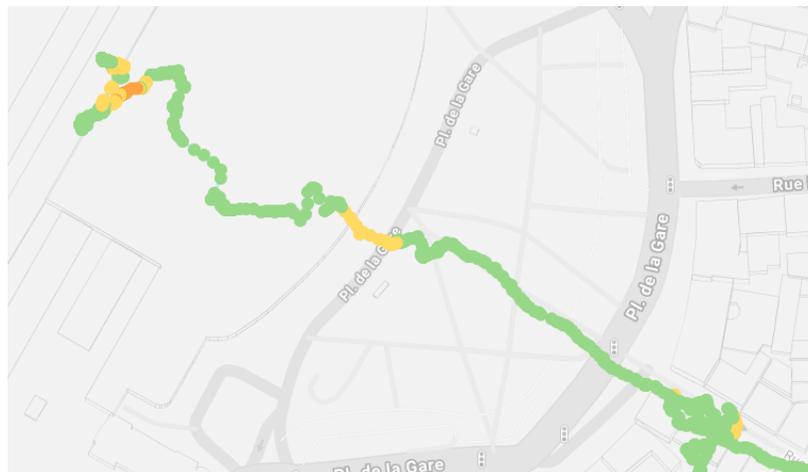


Comp'Air : Etude de sensibilisation aux enjeux de Qualité de l'Air en lien avec la Mobilité

Exemple d'exploitation des résultats : influence de l'environnement



Déplacement en bus
jusqu'au centre de
Strasbourg



Pics devant la gare (arrêts
de bus) et sur les quais



Présentation du projet de captation des particules fines issues de l'usure des pneus



Co-funded by the
European Union

**The Tyre
Collective.**



Co-funded by the
European Union

- Réduire les émissions non issues de l'échappement en milieu urbain : freins ou pneus
- Favoriser le développement et la commercialisation de solutions innovantes qui vont dans ce sens
- Anticiper la mise en place de la norme EURO 7

Pour la première fois, régulation pour d'autres types d'émissions telles que l'abrasion des pneumatiques et les émissions de particules de frein

1 - Des véhicules routiers propres plus longtemps pour une meilleure qualité de l'air

2- Baisse des plafonds d'émissions de gaz d'échappement pour les bus et les camions

3- De nouvelles mesures visant à limiter les émissions de particules des pneus et des freins et à augmenter la durabilité des batteries

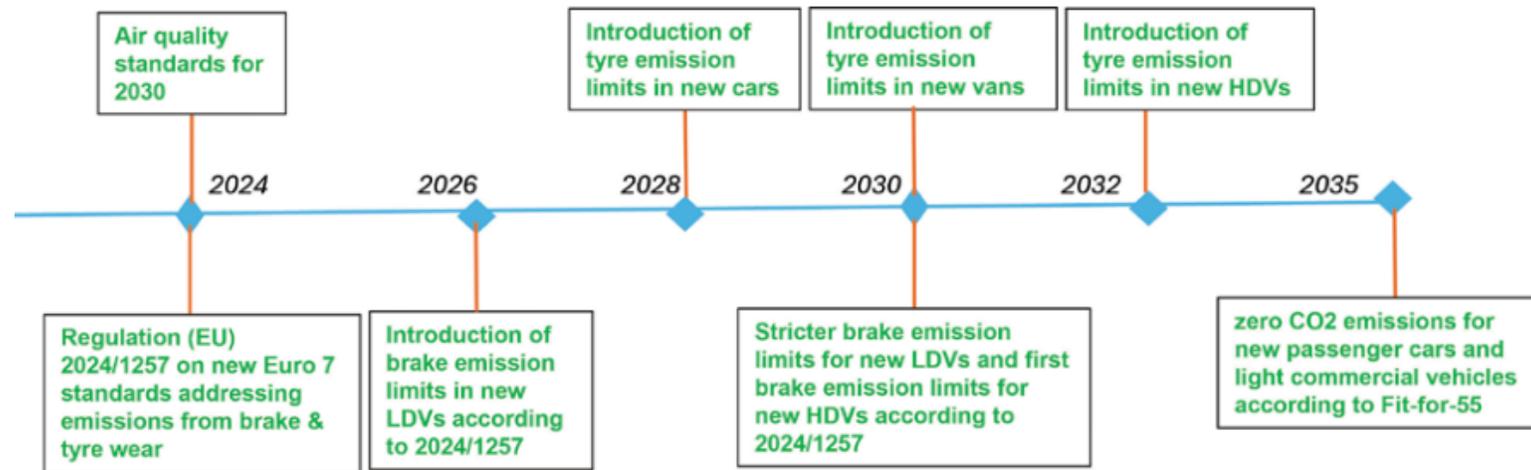
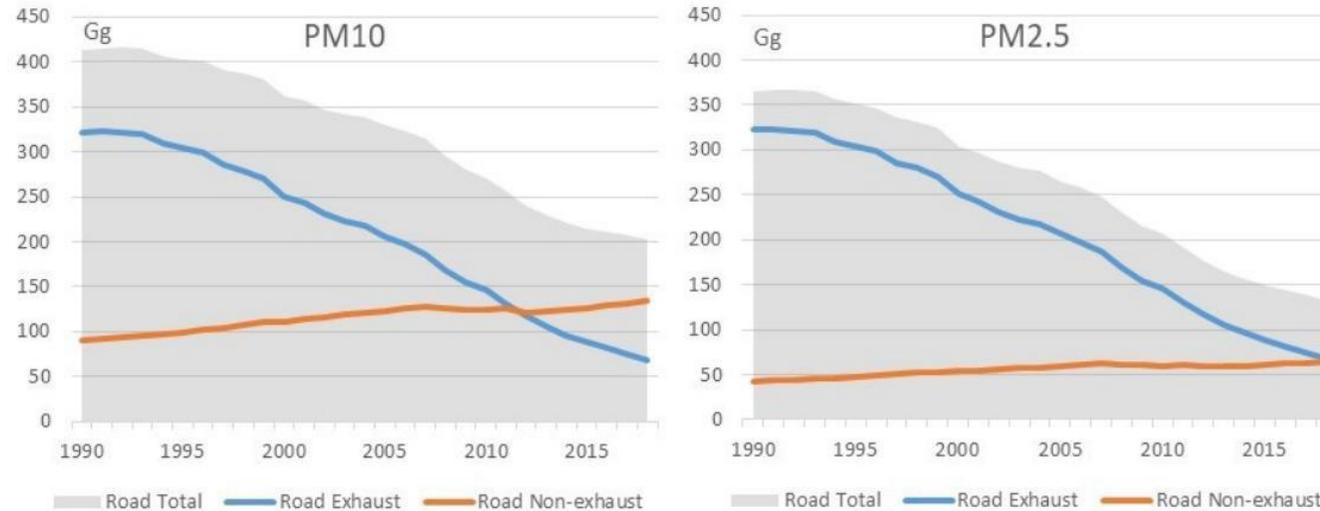


Figure 20: European regulations and standards relevant to NEEs from road transport.

Figure 4: PM10 (left) and PM2.5 (right) emissions from road transport in EU28 (1990 to 2018)



Source: EEA2020 – data download September 2020.

Émissions devenues majoritaires au fil du temps par rapport à celles issues des gaz d'échappement, quel que soit le type de motorisation.

EMISSIONS DU TERRITOIRE

Ces émissions représentent environ 70% des émissions de PM10 du trafic routier, ce qui correspond à environ 10 % des émissions totales de PM10

(source : ATMO Grand Est Invent'Air V2024)

Les particules des pneus sont chargées à cause de la friction avec la route

Cette technologie utilise l'électricité statique et le mouvement de l'air pour attirer les particules



Partners

The Tyre Collective.

- Develop tyre wear capture devices (TC04 & 5) for trials and commercialisation
- Streamline cleaning & maintenance
- Improve data platform



- 3-months demo w/ Ringway
- Business development partner, private sector w/ VINCI Group & Leonard



- 1-week demo in Strasbourg
- Business development, public sector

Subcontractors



- PM particle analysis
- Particle characterisation, toxicology, chemical characterisation and degradation rate
- Scenario-based impact modelling

-  Renforcer les innovations permettant de capter les émissions de particules liées à l'usure des pneus
-  Caractériser les particules collectées et leur toxicité
-  Estimer l'impact sanitaire de ces particules via une modélisation
-  Déterminer les conditions de déploiement d'une telle solution auprès des collectivités et les opérateurs de transports en commun routiers



Objectif : disposer d'un parc entièrement compatible avec les exigences de santé publique et environnementale

**1 véhicule patrouilleur de la
M35
qui roule + 100km / jour
et pèse 3,5t**

Résultat des analyses début septembre

Temps d'échanges

Conclusion

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour plus d'informations :

Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air – 5 rue de Madrid, 67300
Schiltigheim - <http://www.atmo-grandest.eu/>

DREAL-STECCLA – Pôle Transition Énergétique Qualité de l'Air – 14 Rue du Bataillon de
marche 24 – 67050 Strasbourg - <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>

